

Bilan économique 2012 Nord-Pas-de-Calais

30 mai 2013

Ont contribué à cet ouvrage aux côtés de l'Insee :



Les services déconcentrés de l'État en région Nord-Pas-de-Calais parmi lesquels :

- La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Nord-Pas-de-Calais,
- La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Nord-Pas-de-Calais,
- La Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais.

Nord-Pas de Calais
Créateurs d'horizons



et le Comité régional du Tourisme Nord - Pas-de-Calais.

Directeur de la publication : Daniel HUART
Coordination du dossier : Dominique ALIQUOT
Coordination technique du dossier : Olivier MAJCHERCZAK, Lambert WATRELOT
Rédacteur en chef : Hicham ABBAS
Correcteur réviseur : Thérèse DASSONVILLE
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
Maquette et couverture : Fabrice CARLIER
Mise en page : Olivier MAJCHERCZAK
Vente : par correspondance CNGP-Insee BP 402 80004 AMIENS Cedex 1
Ou via internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03.22.97.31.70
Pictogrammes : Design et création graphique aïti

Sommaire

<i>Sommaire</i> _____	2
<i>Avant-propos</i> _____	3
<i>Synthèse régionale : Une forte dégradation du marché du travail et du chômage</i> _____	4
<i>Cadragre national : Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule</i> _____	5
<i>Emploi : L'emploi salarié principalement marchand au niveau le plus bas</i> _____	7
<i>Chômage et politique de l'emploi : Hausse soutenue du chômage tout au long de l'année</i> _____	12
<i>Démographie des entreprises : Des auto-entrepreneurs toujours présents</i> _____	18
<i>Construction : Simple essoufflement ou crise durable du secteur ?</i> _____	25
<i>Transports : Entre crise et préoccupations environnementales</i> _____	32
<i>Tourisme : Une année dans la moyenne</i> _____	37
<i>Commerce extérieur : Une légère réduction du déficit commercial de la région</i> _____	44
<i>Agriculture : Des rendements moyens compensés par des prix agricoles élevés</i> _____	50
<i>Chronologie des événements économiques de l'année 2012</i> _____	54

Institut national de la statistique et des études économiques
Direction régionale du Nord-Pas-de-Calais
130 avenue John-Fitzgerald Kennedy - CS 70769 - 59034 LILLE CEDEX
Directeur régional : Daniel HUART
Service Administration des ressources : Philippe RODRIGUEZ
Service Statistique : François CHEVALIER
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE
ISBN : 978-2-11-052356-3
Dépôt légal : mai 2013 ©Insee 2013
Imprimerie Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING
Téléphone : 03.20.01.00.60 - Télécopie : 03.20.01.00.61

Avant-propos

Le bilan socio-économique, publié par l'Insee au titre de l'année écoulée, a fait l'objet d'une refonte. Il devient Bilan économique de la région Nord-Pas-de-Calais et, à ce titre, figure en bonne place dans le Bilan économique national publié sur le site Internet Insee.fr.

La collecte des données est aujourd'hui commune à l'ensemble des régions. Tous les bilans régionaux sont dorénavant publiés selon une trame et un calendrier facilitant les comparaisons entre régions.

L'ouvrage s'ordonne autour de six thèmes : emploi, chômage et politique de l'emploi, démographie des entreprises, construction neuve, transport et tourisme auxquels ont été ajoutés en Nord-Pas-de-Calais les chapitres du commerce extérieur et de l'agriculture. Resserré sur l'économie, l'ouvrage ne comprend plus l'article sur l'enseignement.

Les articles de cet ouvrage ont été rédigés par les analystes de l'Insee, à l'exception de l'agriculture et du commerce extérieur. Nos partenaires habituels du Bilan que sont les services de l'État en région (la Direccte, la Dreal, la Draaf) de même que le Comité régional du Tourisme ont contribué à enrichir par leur expertise cette analyse multithématique de l'économie de notre région.

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

Le Directeur de la publication,

Daniel HUART
Directeur régional de l'Insee
en Nord-Pas-de-Calais

Synthèse régionale : Une forte dégradation du marché du travail et du chômage

Hicham Abbas - Insee Nord-Pas-de-Calais

Un contexte national très dégradé en 2012....

Marquée par le ralentissement de la croissance économique mondiale et la généralisation des mesures de restriction budgétaire, la situation économique de la France s'est dégradée en 2012. Après avoir connu un taux de croissance de 1,7 % en 2010 et 2011, la France évite de justesse le scénario d'une récession à double creux avec un taux de croissance de 0% en 2012 contre - 3,1 % en 2009. Sous l'effet conjoint d'une croissance nulle et de gains de productivité, les destructions d'emploi se sont accélérées, faisant passer le taux de chômage de 9,8 % en 2011 à 10,6 % en 2012.

... avec des conséquences lourdes dans notre région en matière d'emplois et de chômage...

L'évolution des statistiques de l'emploi et du chômage dans la région reflète la panne de la croissance de l'économie française. Le Nord-Pas-de-Calais a ainsi perdu 13 700 emplois en 2012 dans le secteur principalement marchand. Si cette perte est plus prononcée dans le Pas-de-Calais que dans le Nord, elle est surtout beaucoup plus forte dans la région qu'au niveau national. La plupart des secteurs économiques de la région sont concernés par ces pertes d'emplois, en particulier la construction. Mais d'autres secteurs ont connu une hausse de leurs effectifs en 2012, notamment les services financiers, les services aux entreprises et le secteur de l'information et de la communication.

Conséquence logique des destructions d'emplois et de la dynamique de la population active, le nombre de demandeurs d'emplois a fortement augmenté dans la région en 2012. Avec 27 300 chômeurs supplémentaires, le nombre de demandeurs d'emplois dépasse son plus haut niveau de 1997. Ainsi, 360 000 personnes étaient inscrites à Pôle Emploi en décembre 2012. Cette hausse du taux de chômage, qui atteint 14 % de la population active de la région à la fin de l'année 2012, affecte particulièrement les jeunes, les seniors et les chômeurs de longue durée.

... malgré la résistance de certains secteurs de notre économie régionale.

Certaines statistiques rendent compte d'évolutions antagonistes. Par exemple, dans le domaine des transports, les flux de personnes comme de marchandises sont restés bien orientés. En témoigne l'activité de l'Aéroport de Lille-Lesquin qui a bénéficié d'une hausse de 20 % du nombre de passagers et d'une multiplication des vols « low-cost ». Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le nombre d'entreprises créées est sensiblement le même qu'en 2011, mais le nombre de défaillances s'est accru de 4,5 %.

Si le secteur de la construction a subi une baisse du nombre de logements neufs construits, un recul du nombre de permis de construire et une hausse du stock de logements commercialisés, la région résiste beaucoup mieux que toutes les autres régions françaises, exceptée l'Île de France, aux impacts de la crise économique sur ce secteur.

Enfin, les dégradations conjoncturelles ne doivent pas occulter les multiples aspects des tendances étudiées. Le volume des productions agricoles de la région a certes sensiblement baissé en 2012 mais, en contrepartie, les prix et les revenus des agriculteurs ont progressé. De même, la persistance du déficit commercial de la région ne doit pas masquer la forte intégration de l'économie nordiste dans l'économie européenne, le Nord-Pas-de-Calais demeurant l'une des régions les plus exportatrices de France.

Cadrage national : Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule

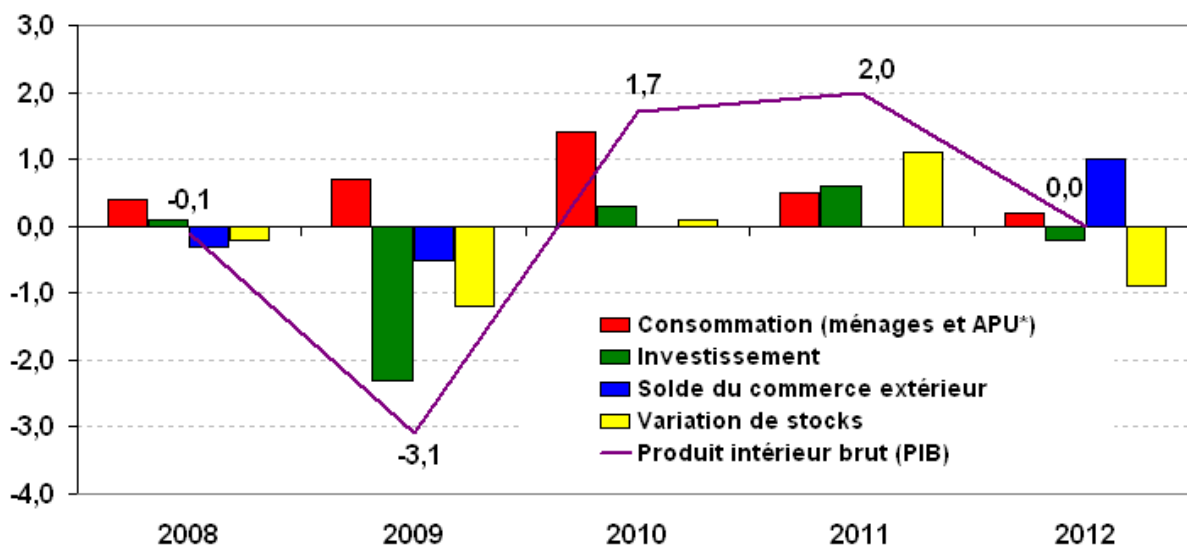
Ralentissement de l'activité mondiale

En 2012, l'activité mondiale a ralenti, sous l'effet de la diffusion de la crise des dettes souveraines en Europe et d'un coup de frein dans les économies émergentes. En effet, face à la progression de l'inflation, les autorités des pays émergents ont resserré leurs politiques monétaires et budgétaires. Les économies européennes ont, quant à elles, pâti à partir de la mi-2011 à la fois du durcissement des conditions des crédits nées des tensions financières et de l'intensification des mesures de consolidation budgétaire. Aux États-Unis, en revanche, la croissance s'est maintenue autour de 2 % en 2012, soutenue par une demande intérieure privée robuste et une politique monétaire très active.

Le PIB stagne

En France, l'activité a stagné en 2012 (+ 0,0 %, données cvs-cjo) alors qu'elle avait progressé en 2011 (+ 2,0 %, données cvs-cjo).

Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



* Administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

La demande extérieure adressée à la France a en effet pâti du ralentissement mondial, et particulièrement de la faiblesse de la demande intérieure dans la zone Euro. **Les exportations de biens et services ont dès lors marqué le pas en 2012** (+ 2,4 % après + 5,4 % en 2011). La contribution du commerce extérieur à l'activité a toutefois été nettement positive (+ 1,0 point) car le ralentissement des importations a été encore plus marqué (- 1,1 % après + 5,1 % en 2011). Ce ralentissement des achats à l'étranger reflète notamment le très fort mouvement de déstockage observé en 2012 (- 0,9 point de contribution à l'activité). En outre, la demande intérieure a reculé en France en 2012 (- 0,9 %).

Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2012	
	2010	2011	2012	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	+ 1,7	+ 2,0	+ 0,0	2 032,3	+ 0,0
Importations	+ 8,9	+ 5,1	- 1,1	602,6	+ 0,3
Total des emplois finaux	+ 3,2	+ 2,7	- 0,2	2 634,9	- 0,3
Consommation effective des ménages, dont : dépense de consommation	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,0	1 500,6	+ 0,0
- des ménages	+ 1,5	+ 0,5	- 0,4	1 129,8	- 0,2
- individualisable des administrations	+ 1,7	+ 1,5	+ 1,4	328,3	+ 0,2
Consommation collective des administrations publiques	+ 2,0	- 1,5	+ 1,5	174,4	+ 0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	+ 1,4	+ 2,9	- 1,2	401,8	- 0,2
- entreprises non financières	+ 6,6	+ 3,1	- 2,1	208,4	- 0,2
- ménages	- 0,4	+ 2,4	- 0,3	110,5	+ 0,0
- administrations publiques	- 8,1	+ 0,2	- 0,5	63,7	+ 0,0
Variations de stocks (contribution à la croissance)	+ 0,1	+ 1,1	- 0,9	///	- 0,9
Exportations	+ 9,5	+ 5,4	+ 2,4	557,6	+ 0,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Après deux années de croissance, la formation brute de capital fixe (FBCF) a fléchi en 2012 (- 1,2 %). Les entreprises non financières ont, en particulier, réduit leurs investissements en construction (- 2,1 %) et en matériel de transport (- 11,0 %). Les ménages (- 0,3 %) ainsi que les administrations publiques (- 0,5 %) ont également freiné leurs investissements.

Le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement

La consommation des ménages a baissé en 2012 (- 0,4 %, après + 0,5 % en 2011) : il s'agit de la première baisse de la consommation observée depuis 1993. Parmi les biens manufacturés, les dépenses en biens d'équipement, généralement les plus dynamiques, ralentissent en 2012 (+ 4,2 % après + 6,8 %). Tous les autres postes stagnent ou reculent, avec en particulier une baisse marquée des achats automobiles. En lien avec la faible augmentation du revenu disponible brut des ménages (+ 0,9 % en valeur après + 2,7 % en 2011), le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement (- 0,9 % en 2012 après + 0,7 %). Compte-tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel se replie de 1,5 % : c'est la plus forte baisse depuis 1984. Les ménages ont néanmoins quelque peu atténué les conséquences de ce repli sur leurs dépenses de consommation en réduisant leur taux d'épargne (- 0,4 point) qui s'établit ainsi à 15,6 % en 2012.

De nombreuses pertes d'emplois en 2012

Avec la faiblesse de l'activité et le retour des gains de productivité vers leur rythme d'avant-crise, les pertes d'emplois marchands ont été importantes en 2012 (- 99 000 sur l'année), en particulier au second semestre. La baisse de l'emploi total a été toutefois un peu plus faible, du fait d'une augmentation du nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand. Le taux de chômage a atteint 10,6 % au quatrième trimestre 2012 (10,2 % en France métropolitaine) en progression de 0,8 point sur l'année.

Emploi : L'emploi salarié principalement marchand au niveau le plus bas

Véronique Bruniaux - Insee Nord-Pas-de-Calais

À la fin de l'année 2012, le niveau de l'emploi salarié principalement marchand est inférieur à celui qu'a connu la région au plus bas de l'année 2010, une baisse de l'emploi qui touche particulièrement la construction. La chute de l'emploi intérimaire, variable d'ajustement de l'emploi, semble se stabiliser en fin d'année.

En 2012, l'emploi dans les secteurs principalement marchands¹ a diminué de 1,5 % dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ce sont ainsi 13 700 emplois qui ont été supprimés au cours de l'année mais plus particulièrement au deuxième semestre (10 700). À la fin de l'année 2012, le nombre de salariés est alors de 869 000, soit un niveau inférieur à celui qu'a connu la région au milieu de l'année 2010 (871 000). En effet, après une nette reprise au deuxième semestre 2010 (+ 9 400), puis une hausse beaucoup plus modérée en 2011 (+ 2 100), la crise économique a de nouveau un impact négatif sur le niveau de l'emploi. Le département du Pas-de-Calais est particulièrement touché avec une diminution deux fois plus importante que celle du département du Nord (respectivement – 2,4 % et – 1,2 %). Si le Nord-Pas-de-Calais a perdu un nombre important d'emplois en 2012, d'autres régions ont subi des évolutions encore plus défavorables : les pertes d'emplois oscillent ainsi entre 2,3 % et 2,5 % en Lorraine, Franche-Comté et Champagne-Ardenne. Seules les régions de Corse, de Midi-Pyrénées et d'Île-de-France ont enregistré des taux de croissance de l'emploi principalement marchand positifs. Au niveau national, la baisse de l'emploi, qui est presque exclusivement concentrée au second semestre, est plus modérée avec 0,6 %. Le nombre d'emplois en 2012 reste ainsi supérieur à celui de 2010.

Emploi salarié par département et par secteur

en %

	Emploi salarié au T4 2012 (en milliers)	Glissement annuel					
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total
Nord	596,3	-0,9	-2,3	-1,1	-1,4	-15,6	-1,2
Pas-de-Calais	272,8	-3,6	-3,4	-1,7	-1,6	-16,2	-2,4
Nord-Pas-de-Calais	869,1	-1,9	-2,7	-1,3	-1,5	-15,8	-1,5

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Une baisse de l'emploi qui concerne particulièrement la construction

Si tous les secteurs sont concernés par les pertes d'emplois, le secteur de la construction a davantage été touché avec une baisse de - 2,7 % au cours de l'année 2012. Ainsi, après une relative stabilité en 2010 et 2011, ce secteur subit à nouveau une baisse, avec 2 300 suppressions d'emplois. Cette évolution s'explique :

- par les mesures de restriction budgétaire de l'État et des collectivités territoriales qui concernent notamment les travaux publics ;

¹ Ce champ ne prend pas en compte les salariés des particuliers employeurs ni les salariés des secteurs d'activité suivants : agriculture, sylviculture, pêche, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

- par un contexte d'attentisme sur les marchés immobiliers (année électorale) en particulier pour des motifs d'investissement locatif dans le neuf ;
- et par des contraintes sur les ressources des ménages —sur lesquels pèsent des conditions plus strictes de crédit immobilier imposées par les banques—, ménages par conséquent moins enclins à acquérir une résidence.

En raison de la hausse de l'emploi dans la construction en Île-de-France, la perte d'emploi est moins prononcée au niveau national, soit – 1 % en 2012.

La contraction de l'emploi industriel

Dans l'industrie, le nombre de salariés est sur une tendance baissière depuis plusieurs années. Avec une baisse de 1,9 %, l'année 2012 ne déroge pas à cette évolution. Ces suppressions d'emplois sont particulièrement marquées dans le département du Pas-de-Calais avec une baisse de – 3,6 % contre – 0,9 % dans le Nord. Cette baisse de l'emploi industriel affecte de manière inégale les différentes branches de la région. Ainsi, comme pour les années précédentes, la baisse est particulièrement sensible dans le secteur « Matériels de transport » (– 2 %, contrairement au niveau national où le secteur connaît une légère progression de ses effectifs). Après une reprise à la fin de 2010, les effectifs de l'agro-alimentaire diminuent également de – 1,1 % en 2012. Dans l'industrie des biens d'équipement, les effectifs stagnent au niveau régional alors qu'ils baissent au niveau national. Enfin, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets, la cokéfaction et le raffinage est la seule activité industrielle dont le nombre d'emplois augmente, soit + 1 %.

Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	Emploi salarié au 2012 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen sur 5 ans (1)	
		Nord-Pas- de-Calais	Nord-Pas- de-Calais	France métropolitaine	Nord-Pas- de-Calais
Industrie	209,2	-1,9	-0,9	-2,9	-2,1
Industrie agro-alimentaire	35,7	-1,1	-0,9	-0,9	-0,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	23,0	1,0	1,2	0,4	0,4
Biens d'équipement	15,6	-0,1	-0,8	-2,1	-2,8
Matériels de transport	29,0	-2,0	0,3	-3,4	-1,9
Autres branches industrielles	105,9	-2,9	-1,8	-4,1	-3,0
Construction	82,0	-2,7	-1,0	-1,4	-1,0
Tertiaire marchand	577,9	-1,3	-0,5	-0,1	0,0
Commerce	178,7	-1,5	-0,7	-0,6	-0,3
Transports	77,5	-0,5	-0,4	-0,3	-0,3
Hébergement - restauration	42,9	0,1	0,6	1,1	0,8
Information - communication	24,9	1,8	0,3	2,3	0,6
Services financiers	43,2	0,6	0,6	0,8	0,3
Services immobiliers	12,1	0,0	-1,3	0,6	-1,1
Services aux entreprises	127,9	1,3	1,1	1,5	1,1
Services aux ménages	38,0	-1,5	-0,8	0,9	0,5
Intérim	32,7	-15,8	-10,7	-6,5	-4,7
Total	869,1	-1,5	-0,6	-0,9	-0,6

Note : données CVS.

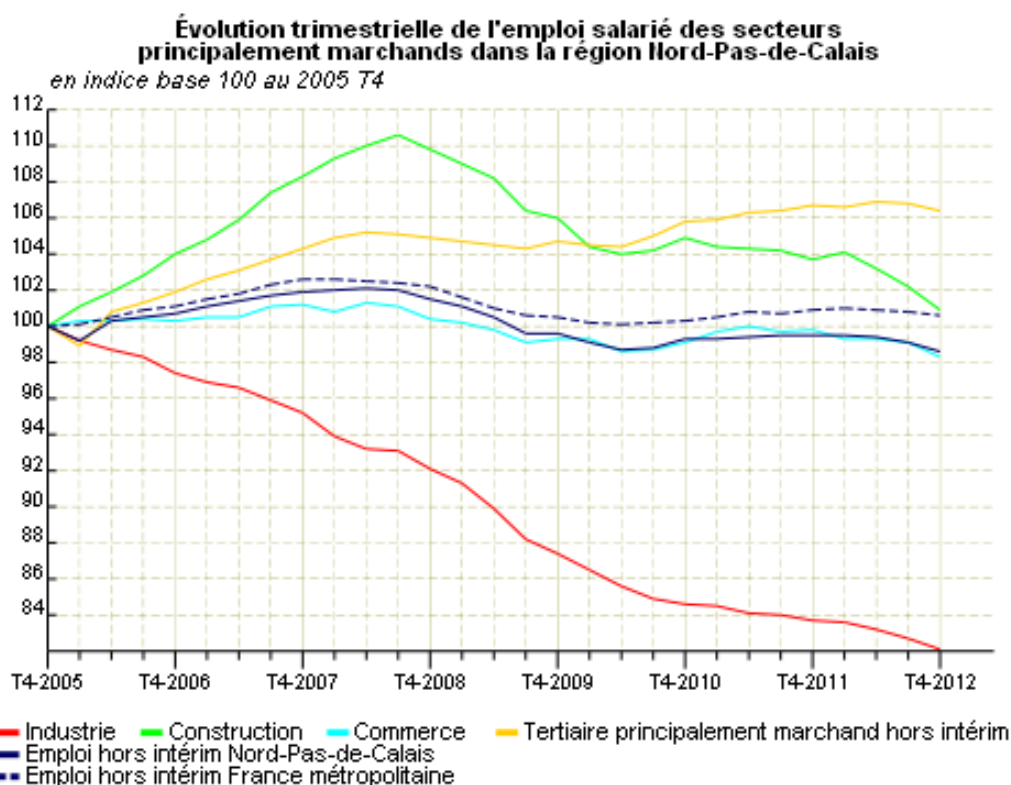
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Retournement de tendance pour le tertiaire marchand

Alors que l'emploi dans le secteur tertiaire marchand était en hausse depuis 2009, celui-ci enregistre en 2012 une baisse de ses effectifs de $-1,3\%$ en Nord-Pas-de-Calais, contre $-0,5\%$ en moyenne nationale. Cependant, les missions intérimaires y sont comptabilisées alors qu'elles peuvent être effectuées dans l'industrie ou la construction. Ainsi, si l'on exclut ces missions du tertiaire marchand, l'emploi est quasi-stable dans la région comme au niveau national (respectivement $-0,2\%$ et $0,0\%$). Cette relative stabilité observée au cours de l'année 2012 cache cependant des disparités entre secteurs. Ainsi, le commerce, qui a déjà perdu des emplois en 2011, perd $1,5\%$ de ses effectifs en 2012. Les services aux ménages (activités qui incluent notamment les activités sportives ou liées à l'art, la réparation de biens...) et les transports, dont les effectifs suivent souvent des évolutions assez chaotiques, subissent également une baisse de leurs effectifs en 2012, respectivement de $-0,15\%$ et de $-0,5\%$. Après avoir bénéficié de hausses au cours des années précédentes, les services immobiliers et l'hébergement - restauration ont connu une stabilisation de leurs effectifs en 2012. Enfin, trois secteurs du tertiaire semblent peu touchés par la crise : les services financiers, l'information-communication et les services aux entreprises. Ainsi, depuis plusieurs années, la tendance est généralement à la hausse pour le département du Nord et plutôt à la stabilité pour le Pas de Calais. En 2012, le nombre d'emplois de ces secteurs a continué d'augmenter avec des gains au niveau régional de $+0,6\%$ pour les services financiers, $+1,8\%$ pour l'information-communication et $+1,3\%$ pour les services aux entreprises. Fait remarquable, la hausse des emplois dans l'information et la communication est beaucoup plus modérée au niveau national ($+0,3\%$). Quant aux services aux entreprises, la hausse des emplois doit être relativisée. En effet, une partie de la hausse peut être attribuée, depuis plusieurs années, à un recours accru à l'externalisation. Ainsi, les pertes d'emploi observées dans certains secteurs, notamment ceux de l'industrie, s'expliquent en partie par le transfert de tâches d'entretien ou d'administration à des sociétés de services qui sont comptabilisées dans les services aux entreprises.



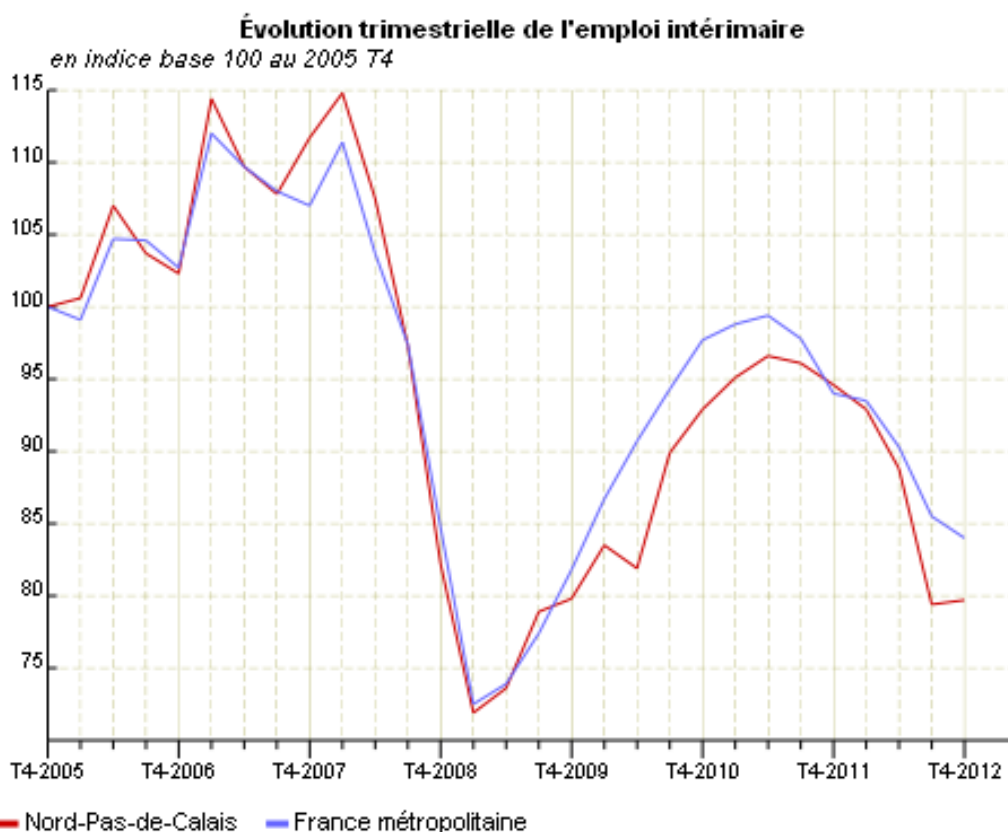
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Après une forte baisse, l'emploi intérimaire se stabilise en fin d'année

Les emplois intérimaires jouent traditionnellement le rôle de variable d'ajustement du marché du travail. La morosité de la conjoncture s'est donc traduite par une baisse conséquente des missions intérimaires depuis le deuxième semestre de 2011. Ainsi, après une hausse de l'emploi intérimaire en 2009 et 2010, la diminution amorcée en 2011 s'est confirmée en 2012 avec une chute de $-15,8\%$ dans la région. Ainsi, ce sont 6 000 emplois intérimaires qui ont été supprimés depuis le début de l'année 2012, soit 1 sur 6. Malgré cette forte baisse, le nombre d'emplois intérimaires en 2012 reste supérieur à son plus bas niveau de 2009. De plus, il semble s'être stabilisé grâce à une hausse de $0,3\%$ au quatrième trimestre. Au niveau national, la chute de l'emploi intérimaire est plus modérée qu'en région ($-10,7\%$), mais elle reste très importante et ne semble pas s'être stabilisée au dernier trimestre.



Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Définitions

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Méthodologie

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

@ Opération statistique : Estimations d'emploi localisées / Estel :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-estel.htm>

@ Nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>

Chômage et politique de l'emploi : Hausse soutenue du chômage tout au long de l'année

Claire Warzee - Insee Nord-Pas-de-Calais et Bruno Clément-Ziza - Direccte Nord-Pas-de-Calais

Le chômage a fortement augmenté dans la région en 2012. Le nombre de demandeurs d'emplois dépasse ainsi le niveau record atteint en 1997. Les jeunes, les seniors et les chômeurs de longue durée sont particulièrement touchés.

Entre 2011 et 2012, le nombre de demandeurs d'emplois a fortement augmenté dans la région. Ils sont, en décembre 2012, 360 000 inscrits à Pôle emploi, niveau le plus élevé depuis le début de la mesure de la demande d'emploi selon les concepts statistiques actuels (début 1997). À la fin de l'année 2012, la région compte ainsi 27 300 demandeurs d'emploi de plus que l'année précédente à la même période. Cela correspond à un accroissement de + 8,2 %, augmentation largement supérieure à celle enregistrée entre 2010 et 2011 (+ 3,7 %). Cette importante croissance du nombre d'inscrits à pôle emploi n'est pas spécifique à la région : le nombre de demandeurs d'emplois a en effet augmenté de + 8,6 % à l'échelle de la France métropolitaine en 2012.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2012 (en milliers)		Évolution sur un an (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	189,6	140,9	9,5	12,9
Femmes	170,4	111,7	6,8	7,3
Moins de 25 ans	76,7	55,3	7,4	9,7
25 à 49 ans	219,7	150,4	6,7	8,7
50 ans ou plus	63,5	46,9	14,6	17,0
Inscrits depuis plus d'un an	158,4	nd	11,6	nd
Nord-Pas-de-Calais	360,0	252,6	8,2	10,3
France métropolitaine	4 689,8	3 193,3	8,6	10,2

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES

L'année 2012 est marquée par une forte hausse de la demande d'emploi

La hausse de la demande d'emploi a été générale, quelles que soient les catégories d'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi. Le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi, qui avait légèrement diminué au cours des années 2010 et 2011, a ainsi augmenté de + 7,4 % en 2012, ce qui représente une hausse de 5 300 demandeurs de moins de 25 ans entre décembre 2011 et décembre 2012. Après une période de baisse au cours du premier semestre 2012, la situation s'est dégradée sur le front de l'emploi des jeunes, simultanément avec la baisse de l'emploi intérimaire. Cependant,

le bilan régional reste moins négatif qu'en moyenne nationale au cours de l'année 2012 (+ 7,4 % contre + 8,7 %) mais ne suffit pas à gommer l'écart structurel important entre les taux de chômage des jeunes au niveau régional et au niveau national. En effet, la jeunesse de la population nordiste n'explique que partiellement le fait que les jeunes représentent 21 % des demandeurs d'emploi en Nord-Pas-de-Calais mais 16,5 % seulement en France métropolitaine.

Après deux années de forte hausse, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'est accru de 15 %, ce qui représente 8 100 demandes de plus que l'année précédente à la fin de 2012. Une partie de la hausse s'explique par la fin des « mesures d'âge », comme la dispense de recherche d'emploi, sans qu'il ne soit possible d'en mesurer précisément l'impact. Une autre partie de la hausse pourrait s'expliquer par le recul de l'âge légal pour une retraite à taux plein.

Enfin, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an enregistre également une forte hausse en 2012 (+ 11,6 %) : elles représentent ainsi 44 % des demandeurs d'emploi, soit 158 000 personnes (contre 39% en France métropolitaine). Sur un an, le chômage de très longue durée (inscrits depuis plus de 3 ans) n'a cessé d'augmenter : la hausse représente + 6 700 personnes en 2012 (+ 17 %), soit 46 400 demandeurs d'emploi. Après s'être stabilisé grâce au ciblage prioritaire des contrats aidés sur ce public, le nombre des inscrits dont la durée du chômage est comprise entre un et deux ans enregistre une hausse marquée sur la fin de l'année 2012.

14 % de la population active du Nord-Pas-de-Calais est au chômage à la fin de l'année 2012

Les variations conjointes du marché du travail et de la population active conduisent finalement à une hausse du taux de chômage qui s'établit à 14 % de la population active au quatrième trimestre 2012, soit 3,8 points de plus qu'en France métropolitaine (10,2 %), un écart en haut de la fourchette observée depuis 30 ans comprise entre + 3 points et + 4 points. La région Nord-Pas-de-Calais détient ainsi le second plus fort taux de chômage de France métropolitaine, derrière le Languedoc-Roussillon. Si le nombre d'inscrits à Pôle emploi a progressé moins rapidement en Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national en 2012, le nombre d'emplois de la région s'est davantage contracté qu'au niveau national, ce qui explique que le chômage régional ait progressé plus vite qu'en France métropolitaine (+ 1,2 point contre + 0,8 point).

Taux de chômage

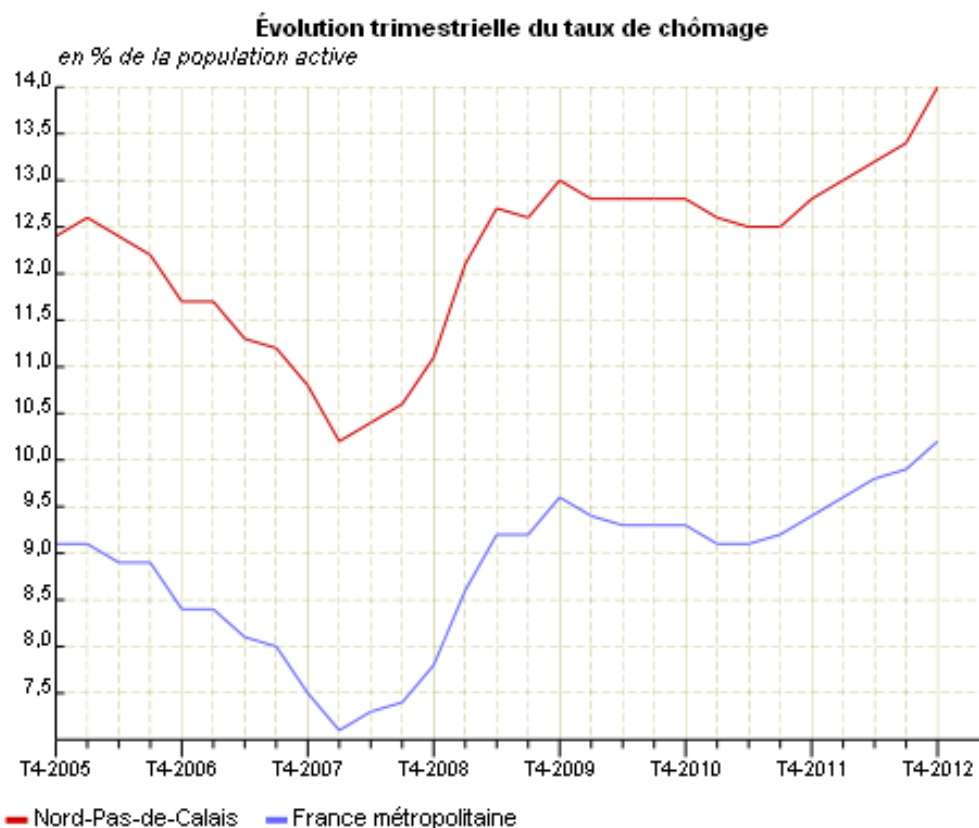
en % de la population active

	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2012 T3	2012 T4 (p)	Évolution sur un an (en points de %)
Nord	12,8	13,0	13,1	13,3	13,9	1,1
Pas-de-Calais	12,9	13,1	13,3	13,5	14,1	1,2
Nord-Pas- de-Calais	12,8	13,0	13,2	13,4	14,0	1,2
France métropolitaine	9,4	9,6	9,8	9,9	10,2	0,8

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.



Note : données CVS.

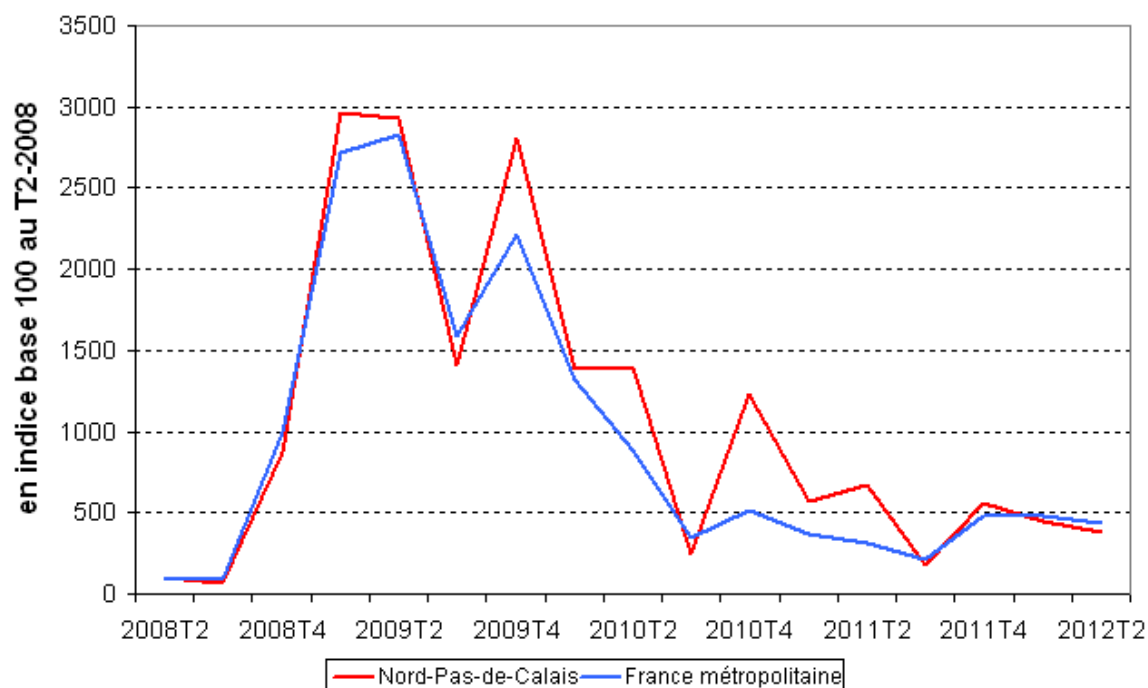
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Parmi les quinze zones d'emploi de la région, sept figurent parmi les vingt zones d'emploi de France les plus touchées par le chômage. Les zones de Calais et Lens occupent respectivement les première et troisième places de ce classement (18 % et 17,7 % au 4^e trimestre 2012). Au cours de l'année 2012, le chômage a particulièrement progressé dans les zones d'emploi de Valenciennes, de Cambrai et de Berck-Montreuil.

Le recours à l'activité partielle en légère baisse au premier semestre 2012

En 2012, 918 établissements ont eu recours à l'activité partielle, soit un volume comparable aux 890 établissements concernés en 2011). Au total, 22 200 salariés ont été concernés par l'activité partielle (donnée non stabilisée). La filière automobile et la métallurgie représentent les trois quarts des heures consommées. La suppression, en mars 2012, de l'autorisation administrative préalable de chômage partiel ne permet plus de suivre les volumes d'heures autorisées. Les données de consommation ont l'avantage de renseigner sur l'utilisation effective du dispositif, mais ne sont intégralement connues qu'avec douze mois de recul. Au cours du premier semestre 2012, 734 000 heures d'activité partielle ont été consommées en Nord-Pas-de-Calais, soit un tiers de moins qu'au cours du premier semestre de l'année précédente. De mi-2011 à mi-2012, le nombre heures d'activité partielle consommées en Nord-Pas-de-Calais a représenté 9,3 % de la consommation nationale. C'est moins que le poids de la région un an auparavant (17 %). Cette proportion reste toutefois largement supérieure à ce que pèse la région dans l'emploi métropolitain total (5,8 %).

Heures consommées d'activité partielle



Source : DARES-DGEFP, extraction Silex.

Part des heures consommées d'activité partielle en région Nord-Pas-de-Calais

	Nombre d'heures consommées d'activité partielle (en milliers)		Part des heures consommées en région Nord-Pas-de-Calais
	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	
T3-2008 à T2-2009	6 032	61 336	9,8 %
T3-2009 à T2-2010	6 176	55 527	11,1 %
T3-2010 à T2-2011	2 407	14 298	16,8 %
T3-2011 à T2-2012	1 382	14 906	9,3 %

Note : données brutes hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, Silex.

50 000 contrats aidés engagés en Nord-pas-de-Calais en 2012

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) décliné dans le secteur marchand en contrat initiative emploi (CUI-CIE) et dans le secteur non marchand en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Le pilotage de la mesure est assuré sous l'autorité du préfet de Région dans le cadre du Service public de l'Emploi. Ce dernier fixe notamment les niveaux d'aide de l'État applicables à ce contrat ainsi que les publics ciblés par la mesure. En 2012, l'enveloppe des contrats aidés est maintenue à un haut niveau. Ainsi, après les 42 800 CAE signés en 2011 en région, 44 300 contrats aidés dans le secteur non marchand auront débuté en 2012. Quant au secteur marchand, 6 300 contrats y auront débuté. Au total, plus de 50 000 contrats aidés auront été financés par l'État en Nord-Pas-de-Calais, ce qui représente 11 % des contrats aidés signés en France métropolitaine. Le ciblage des chômeurs de longue durée est particulièrement

intense dans la région où près de 70 % des contrats aidés ont été signés pour ce public (contre 56 % en France).

Définitions

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

► **Remarque** : Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

► Remarque

Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs.

Lorsque le chômage partiel se prolonge au-delà de 6 semaines, les salariés dont le contrat de travail est suspendu sont considérés comme étant à la recherche d'un emploi et peuvent être admis au bénéfice de l'allocation d'aide de retour à l'emploi versée par Pôle Emploi ; on parle alors de « chômage partiel total ».

En 2008, afin de tenir compte de la dégradation de la conjoncture économique, l'instruction DGEPE n° 2008/19 du 25 novembre 2008 précise les conditions d'une application dynamique du chômage partiel, qu'il s'agisse, par exemple, de répondre favorablement aux demandes des entreprises en redressement judiciaire, dans la perspective de leur reprise, aux demandes des entreprises de sous-traitance affectées par les difficultés de leurs donneurs d'ordres, ou encore, d'assouplir l'interprétation du caractère temporaire du chômage partiel.

L'instruction rappelle également les autres dispositifs auxquels peuvent recourir les entreprises avant de solliciter l'État pour bénéficier du chômage partiel : aménagement du temps de travail dans le cadre fixé par la loi du 20 août 2008, formation des salariés...

Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

► Remarque : Définition internationale, adoptée en 1982 par une résolution du Bureau international du travail (BIT).

Méthodologie

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

@ Taux de chômage localisés :

<http://www.auteurs.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-taux-chomage-localises.htm>

@ Chômage, source Dares :

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/>

@ Politique de l'emploi et formation professionnelle, source Dares :

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/>

Démographie des entreprises : Des auto-entrepreneurs toujours présents

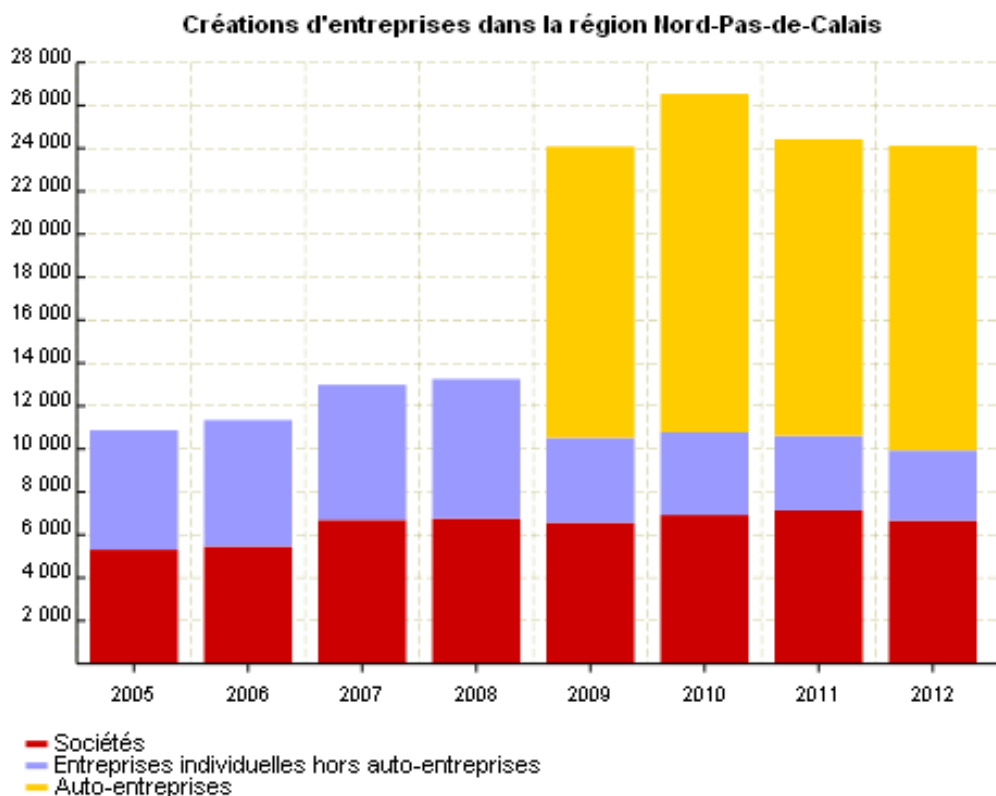
Claude Delevallez et Julien Gouraud - Insee Nord-Pas-de-Calais

Avec un niveau comparable à celui de l'année 2011, la création d'entreprises en Nord-Pas-de-Calais marque un léger repli en 2012 par comparaison avec le nombre d'entreprises créées en France métropolitaine. En outre, l'année 2012 a confirmé la montée en puissance des auto-entrepreneurs dans la création d'entreprises régionales, essentiellement dans les activités de construction, du bâtiment, du commerce et de la réparation de véhicules. L'étude du nombre d'entreprises créées dans la région révèle des disparités territoriales, aussi bien à l'échelon départemental qu'au niveau des zones d'emploi. Enfin, par comparaison avec la fin de l'année 2011, le dernier trimestre de l'année 2012 a été encore davantage marqué par la baisse des créations et la hausse des défaillances d'entreprises.

En 2012, le nombre d'entreprises créées a stagné

Avec 24 128 entreprises créées en 2012 (contre 24 425 en 2011) le nombre d'entreprises créées en Nord-Pas-de-Calais diminue légèrement par rapport à 2011 (-1,2 %). En revanche, au niveau national, les créations d'entreprises se sont stabilisées (+0,2 % par rapport à 2011). Si les créations d'entreprises progressent de 2,7 % sous le régime de l'auto-entrepreneuriat dans la région (+5,6 % en France métropolitaine), elles baissent respectivement de 5,5 % et de 6,7 % sous la forme d'entreprises individuelles et de sociétés (contre -9,2% et -4,3% pour la France métropolitaine). La part des auto-entrepreneurs dans la création d'entreprises passe ainsi de 57 % à 59 % au niveau du Nord-Pas-de-Calais, part qui reste légèrement inférieure à celle de l'année 2010 marquée par l'obligation des auto-entrepreneurs ayant une activité artisanale de s'inscrire à la Chambre des Métiers.

Si les créations d'entreprises ont été plus nombreuses au cours des trois premiers trimestres de l'année 2012 qu'au cours des trois premiers trimestres de l'année 2011, elles ont subi au quatrième trimestre un revers de l'ordre de 12 % par rapport au 4^e trimestre 2011 (environ 800 entreprises de moins). C'est donc en grande partie l'évolution défavorable du nombre de créations d'entreprises au cours du dernier trimestre correspondant au coup de frein économique en France comme en Europe qui explique la stagnation du nombre d'entreprises créées par rapport à 2011.



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Des disparités tant sur le plan géographique que sectoriel

Le nombre d'entreprises créées est variable selon les territoires. Des disparités s'observent à tous les niveaux géographiques : départements et zones d'emplois. Le département du Pas-de-Calais connaît ainsi, par rapport à l'année dernière, une hausse de 3,4 % des immatriculations de nouvelles entreprises, hausse essentiellement due aux auto-entrepreneurs (+ 7,4 %). Ce département se singularise également par l'augmentation des créations d'entreprises individuelles (+ 2,4 %). En revanche, dans le département du Nord, les créations d'entreprises ont baissé de 3,3 points entre 2011 et 2012. Cette évolution est essentiellement due à la baisse du nombre d'entreprises créées sous le régime de l'entreprise individuelle (- 9,1 %) et sous forme de sociétés (- 7,1 %). Ces baisses n'ont pas été compensées par la hausse du nombre d'entreprises créées par des auto-entrepreneurs (+ 0,4 %).

À une échelle géographique plus fine, si les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing restent les grandes pourvoyeuses de nouvelles entreprises (elles représentent environ 40 % de la création régionale), plusieurs zones d'emploi ont bénéficié d'une augmentation des créations d'entreprises dont celles de Béthune-Bruay, Lens-Hénin et Arras —pour les plus importantes en effectifs— et, également, celles de Saint-Omer et Berck Montreuil dont les augmentations sont particulièrement fortes grâce aux auto-entrepreneurs.

À l'opposé, les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque ont connu des baisses de 10,7 % et 8,4 % respectivement. Quant à la zone d'emploi de Calais (en baisse de 4,5 %) la création d'entreprises repose essentiellement sur les auto-entrepreneurs qui y représentent plus des deux tiers des créateurs.

Répartition des créations d'entreprises par zones d'emploi

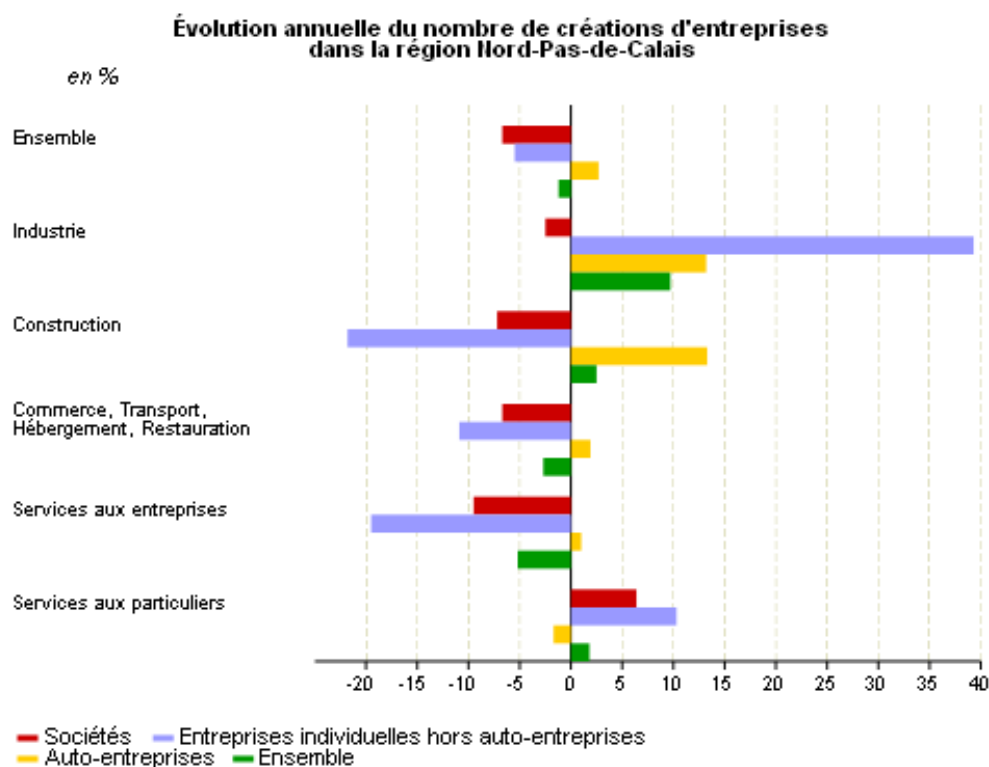
Zone emploi	2012		2011		Évolution 2012/2011		Part 2012 de la création régionale
	Total	Dont auto-entrepreneurs	Total	Dont auto-entrepreneurs	Total	Auto-entrepreneurs	
Roubaix - Tourcoing	3 166	1 758	3 303	1 664	-4,1%	+5,6%	13,1%
Lille	6 412	3 522	6 521	3 593	-1,7%	-2,0%	26,6%
Dunkerque	1 117	636	1 220	641	-8,4%	-0,8%	4,6%
Flandre - Lys	600	354	614	338	-2,3%	+4,7%	2,5%
Douai	1 212	714	1 276	784	-5,0%	-8,9%	5,0%
Valenciennes	1 839	1 118	1 926	1 080	-4,5%	+3,5%	7,6%
Cambrai	951	545	934	527	+1,8%	+3,4%	3,9%
Maubeuge	1 100	693	1 144	681	-3,8%	+1,8%	4,6%
Arras	1 343	807	1 289	776	+4,2%	+4,0%	5,6%
Lens - Hénin	1 942	1 243	1 848	1 152	+5,1%	+7,9%	8,0%
Béthune - Bruay	1 532	963	1 402	841	+9,3%	+14,5%	6,3%
Saint-Omer	590	356	560	303	+5,4%	+17,5%	2,4%
Calais	878	588	916	584	-4,1%	+0,7%	3,6%
Boulogne-sur-Mer	852	526	954	570	-10,7%	-7,7%	3,5%
Berck - Montreuil	594	362	518	278	+14,7%	+30,2%	2,5%
Nord-Pas-de-Calais	24	24	24	24	-1,2%	+2,7%	100,0%
	128	14 185	425	13 812			

Source : répertoire des entreprises et des établissements (Insee).

En 2012, les secteurs d'activité de prédilection des créateurs d'entreprises ont été :

- le commerce et la réparation automobile dans près du quart des créations, même si ce secteur a connu une baisse de 3 % de ses effectifs ;
- la construction, avec près de 14 % des créations régionales. L'augmentation, par rapport à 2011, du nombre de créateurs choisissant cette activité est renforcée par les auto-entrepreneurs (+ 13,3 % entre 2011 et 2012) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les autres activités de services qui, bien que représentant encore respectivement 13 % et 9 % de la création régionale, sont en repli d'un peu moins de 5 %.

Vraisemblablement victime de la morosité de la conjoncture, la création d'entreprises dans le secteur de l'immobilier recule de plus de 16 %.



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (*Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene*).

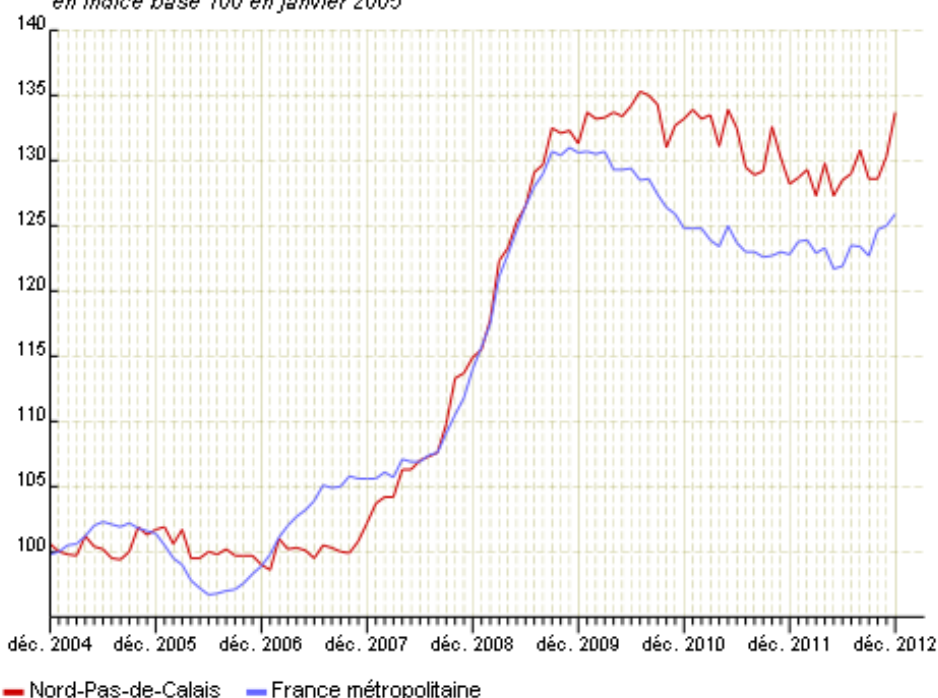
Le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté en 2012

Le nombre de procédures de redressement judiciaire ouvertes dans les tribunaux de la région en 2012 a été légèrement supérieur à celui observé en 2011. Il s'élève à 3 458, soit une hausse de 4,3 %, alors qu'au niveau de la France métropolitaine la hausse n'est que de 2,5 %.

En France métropolitaine, tous les secteurs d'activités ont connu une hausse de défaillances par rapport à 2011. Dans la région, les défaillances dans les activités de commerce, transport, hébergement, restauration et services aux entreprises (soit 59 % des défaillances régionales) ont augmenté de 9,7 % par rapport à 2011, alors que le nombre de procédures ouvertes dans l'industrie et dans les services aux particuliers ont baissé respectivement de 4 % et 9,4 % (en France métropolitaine, ces évolutions sont respectivement de l'ordre de + 3,7 %, + 1% et + 0,3 %). Dans le domaine de la construction, le nombre de défaillances est resté stable par rapport à l'année précédente (+ 0,1 %, contre + 1,8 % pour la France métropolitaine).

Comme pour les créations d'entreprises, la fin de l'année a été difficile avec une augmentation du nombre de défaillances d'entreprises de 16,8% au dernier trimestre par rapport au même trimestre de l'année dernière. Pour la France métropolitaine, cette augmentation s'élève à 10,2 %.

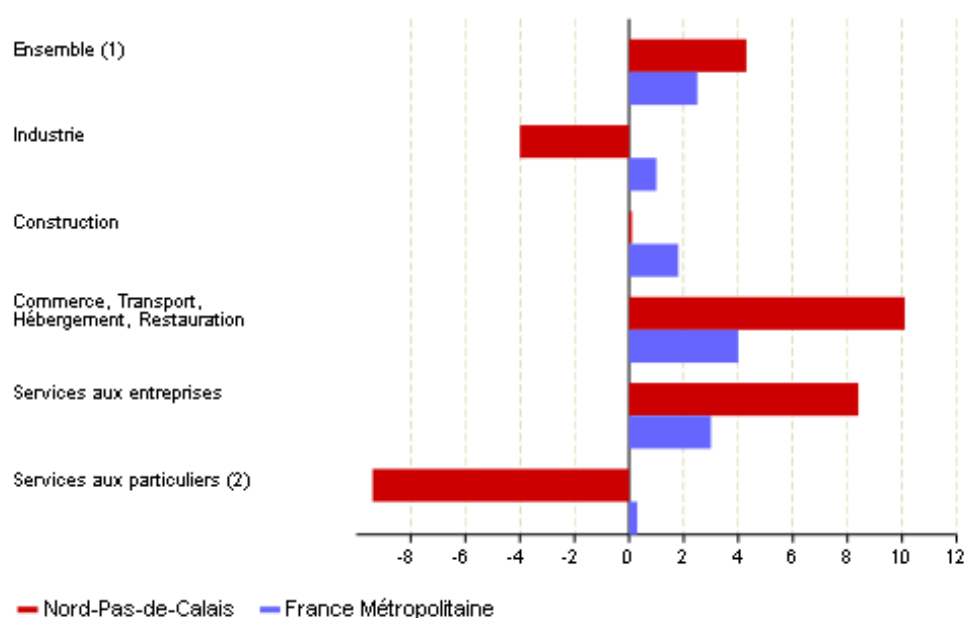
Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Nord-Pas-de-Calais
en indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 5/3/13).

Évolution sur un an des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Nord-Pas-de-Calais
en %



(1) : y compris agriculture.
(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 5/3/13).

Définitions

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

► **Remarque** : Les professions libérales relevant de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (CIPAV) et créateurs d'activité à compter du 1er janvier 2009 peuvent également bénéficier du statut d'auto-entrepreneur. Depuis janvier 2011, l'auto-entrepreneur peut bénéficier du statut de l'EIRL (entrepreneur individuel à responsabilité limitée) en affectant à son activité professionnelle un patrimoine spécifique séparé de son patrimoine personnel. Il conserve toutefois le régime fiscal et social forfaitaire lié au régime de l'auto-entreprise.

Créations d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

► **Remarque** : La statistique de créations d'entreprises couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

► Remarque : Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20% mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Méthodologie

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

@ **Source sur les créations d'entreprises :**

<http://www.auteurs.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-ind-creations-entreprises.htm>

@ **Source sur les défaillances d'entreprises :**

<http://www.auteurs.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-ind-defaillances-entreprises.htm>

Construction : Simple essoufflement ou crise durable du secteur ?

Philippe Macquet - Insee Nord-Pas-de-Calais et Didier Paluch - Dreal Nord-Pas-de-Calais

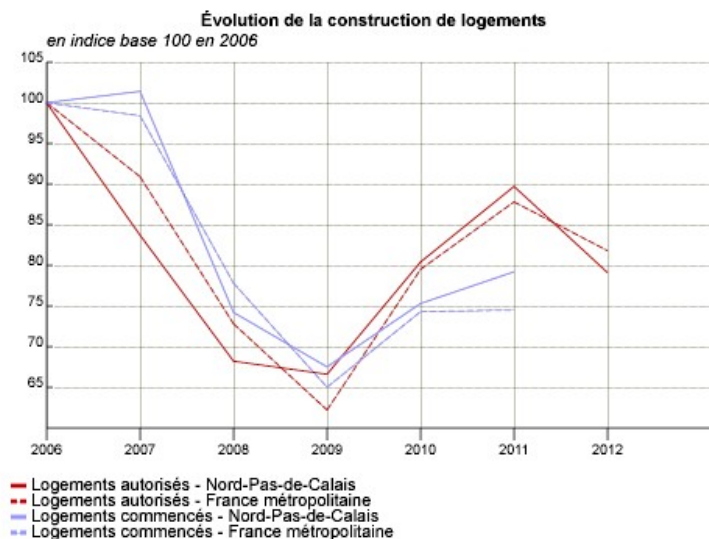
Alors que le secteur de la construction avait jusqu'à il y a peu résisté à la crise économique en Nord-Pas-de-Calais, il semble être rattrapé en 2012 par les difficultés observées au niveau national, notamment en ce qui concerne la mise en chantier de nouveaux logements ou leur commercialisation. Comme partout en province, les mises en chantier de constructions neuves et le nombre de permis de construire ont chuté. Si les ventes de logements neufs sont restées stables au cours des deux dernières années, le stock de logements invendus a progressé en raison de l'augmentation du nombre de mises en vente. Enfin, en 2011, comme en 2010, les propriétaires de nouvelles maisons individuelles ont dû consacrer un tiers de leur budget à l'achat du terrain mais ont subi une hausse des prix qui a entraîné une réduction des surfaces construites.

Avec plus de 16 400 logements ordinaires mis en chantier dans le Nord-Pas-de-Calais en 2012, la construction de logements neufs reste relativement stable par rapport à 2011 (-2,6 %). En effet, France entière, le repli a été plus prononcé : le nombre de mises en chantier, au-dessus de 400 000 en 2011, a chuté à 336 276 logements en 2012, ce qui représente une baisse de 16 %. Bien que le Nord-Pas-de-Calais soit la région de province dont le secteur de la construction a été le moins affecté par la crise économique, sa situation est très éloignée de celle de l'Île-de-France qui a été le seul territoire à bénéficier d'un taux de croissance positif qui a atteint près de 15 % en 2012.

Permis de construire en baisse, surtout dans le Pas-de-Calais

Le nombre de permis de construire accordés a baissé de plus de dix points dans le Nord-Pas-de-Calais en 2012. En France métropolitaine, le recul n'a été que de cinq points. Signe du nombre de mises en chantier à venir, le recul du nombre de permis de construire présage d'une baisse du dynamisme de l'activité du secteur à moyen-terme.

Graphique 1 :



Note : données brutes, en date réelle. Données 2012 non disponibles pour les logements commencés, car le délai de diffusion des séries de mises en chantier en date réelle est de 18 mois.

Champ : logements individuels et collectifs ; France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2.

Depuis 2011, le nombre de logements autorisés est en baisse (– 11,9 %), principalement dans le secteur des logements collectifs (– 18,6 %). À l'échelle métropolitaine, si la tendance globale est identique, c'est le nombre de logements individuels autorisés qui connaît la baisse la plus importante estimée à – 8 % contre – 5,8 % dans le secteur des logements collectifs. Entre 2007 et 2012, la baisse annuelle moyenne du nombre de logements autorisés dans le Nord-Pas-de-Calais en date réelle est de – 1,1 %. Cette baisse annuelle est de – 2,1 % au niveau national. Cependant, ce taux annuel régional masque des évolutions contrastées au niveau départemental. Ainsi, ce taux annuel est positif pour le Nord (+ 1,3 %) mais négatif dans le Pas-de-Calais (– 5,2 %).

Tableau 1 :**Logements autorisés par département**

en %

	Logements individuels		Logements collectifs et logements en résidence		Total		
	Logements en 2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	Logements en 2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	Logements en 2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	Évolution annuelle moyenne 2012/2007 (1)
Nord	5 561	-4,1	8 145	-18,8	13 706	-13,4	1,3
Pas-de-Calais	4 656	-3,4	2 162	-17,7	6 818	-8,5	-5,2
Nord-Pas-de-Calais	10 217	-3,8	10 307	-18,6	20 524	-11,9	-1,1
France métropolitaine	197 148	-8,0	233 286	-5,8	430 434	-6,8	-2,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Note : données brutes, en date réelle.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2.

Stabilité de la construction neuve aussi bien en mode individuel qu'en mode collectif

Avec 7 734 appartements mis en chantier en 2012 (7 732 en 2011), la construction de logements collectifs en date de prise en compte est stable. Il en est de même pour les logements individuels (8 683 en 2012 pour 8 524 en 2011).

Si une mise en chantier régionale sur deux concerne un logement individuel, l'écart entre départements est très marqué. Dans le Pas-de-Calais, plus des trois quarts des logements commencés sont des logements individuels, alors qu'ils sont à peine plus d'un tiers dans le Nord. Les situations régionale et métropolitaine se rapprochent fortement, il n'y a guère que le poids des sous-secteurs des logements ordinaires —individuels purs et individuels groupés— qui les distingue. En 2012, le nombre de logements individuels purs commencés en Nord-Pas-de-Calais est proportionnellement moins important qu'au niveau national, tandis que le nombre de logements individuels groupés commencés y est proportionnellement plus élevé.

Tableau 2 :

Logements commencés selon le type en Nord-Pas-de-Calais, en 2012

Type de logements	Logements commencés à la date de prise en compte							
	Nord		Pas-de-Calais		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Individuels								
Dont :	4 506	37,1%	4 177	77,6%	8 683	49,5%	164 121	48,8%
<i>Individuels purs</i>	2 310	19,0%	2 617	48,6%	4 927	28,1%	120 136	35,7%
<i>Individuels groupés</i>	2 196	18,1%	1 560	29,0%	3 756	21,4%	43 985	13,1%
Collectifs	6 673	54,9%	1 061	19,7%	7 734	44,1%	151 184	45,0%
En résidence	975	8,0%	143	2,7%	1 118	6,4%	20 971	6,2%
Total	12 154	100,0%	5 381	100,0%	17 535	100,0%	336 276	100,0%

Champ : logements individuels et collectifs ; Région Nord-Pas-de-Calais.

Note : données brutes, en date de prise en compte. Données 2012 disponibles pour les logements commencés.

Source : Sit@del2 (Dreal Nord-Pas-de-Calais)

La construction de locaux stagne

En 2012, 1 204 000 m² de locaux ayant un usage autre que résidentiel ont été mis en chantier contre 1 230 000 en 2011 (-2,1 %). Parmi ces locaux, les entrepôts, les commerces et les locaux des services publics ou d'intérêt collectif y sont sur-représentés. Les surfaces consacrées aux locaux industriels sont en net retrait (-15 % par rapport à 2011) tandis que les surfaces d'entrepôts construits en 2012 augmentent (+16 % par rapport à 2011). Il y a proportionnellement davantage de surfaces d'entrepôts mises en chantier en Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine (respectivement 22,3 % et 13,8 % de la surface hors œuvre nette (SHON) totale des territoires respectifs).

Tableau 3 :

SHON des locaux à usage autre qu'habitation mis en chantier selon le secteur en 2012

	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	m ²	%	m ²	%
Hébergement hôtelier	4 143	0,3%	649 524	2,8%
Bureaux	136 975	11,4%	3 492 122	14,8%
Commerce	186 894	15,5%	3 610 181	15,3%
Artisanat	58 424	4,9%	1 224 454	5,2%
Industrie	150 154	12,5%	3 057 485	13,0%
Exploitation agricole	73 229	6,1%	2 083 526	8,8%
Entrepôt	268 472	22,3%	3 260 639	13,8%
Service public ou d'intérêt collectif	325 668	27,0%	6 174 456	26,2%
Total	1 203 959	100,0%	23 552 387	100,0%

Note : données brutes en date de prise en compte.

Source : Sit@del2 (Dreal Nord-Pas-de-Calais)

Encadré 1 : Sit@del2 un outil pour observer la construction neuve

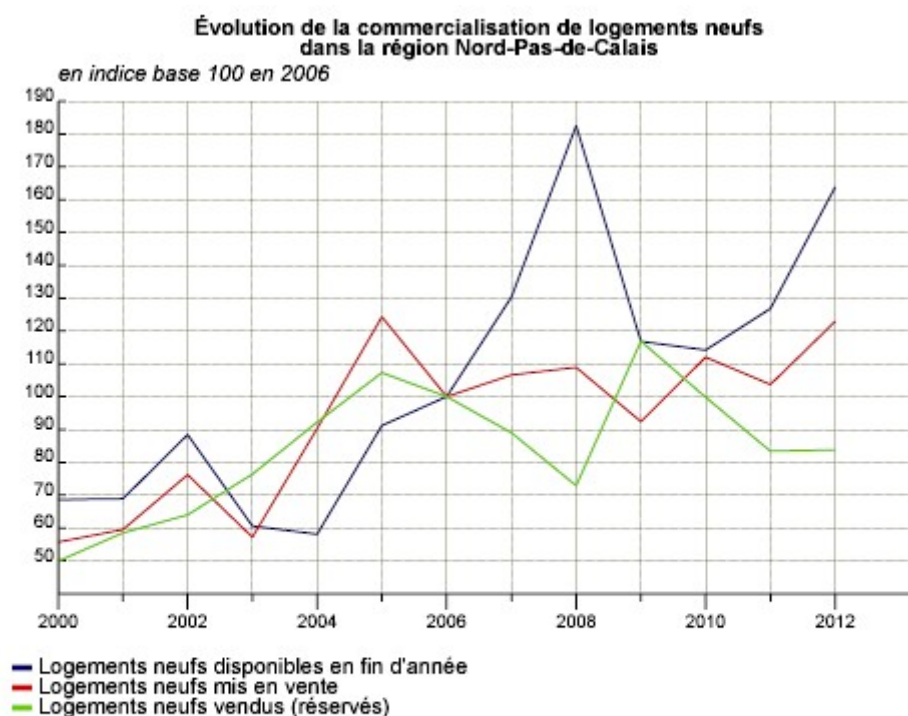
Les résultats publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les centres instructeurs (DDTM ou communes instructrices).

Ils sont exprimés en date réelle (DR), c'est à dire le mois au cours duquel chaque événement (autorisation, mise en chantier) s'est effectivement produit (graphique 1 et tableau 1). Les séries statistiques en date réelle reflètent la réalité de la construction dans le temps et doivent être utilisées pour les études structurelles sur l'historique de la construction excluant la période récente.

Ils sont également exprimés en date de prise en compte (DPC), soit la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier) est intégré dans la base Sit@del2 (tableaux 2 et 3). Les séries statistiques en date de prise en compte sont utilisées en évolution sur les périodes les plus récentes pour étudier la conjoncture.

Le stock de logements commercialisés en hausse

En 2012, les logements proposés à la vente sont en hausse par rapport à 2011. Mais, depuis le pic de 2009, le nombre de logements vendus a globalement baissé pour s'établir à 3 150 unités vendues en 2012. Conséquence directe de la combinaison de ces deux tendances, le stock de logements continue d'augmenter. Pourtant, si la tendance est à la baisse, les prix de l'immobilier restent élevés dans la région. Plusieurs raisons expliquent la stagnation des ventes. D'abord, la crise économique a affecté la confiance des ménages. Ensuite, d'autres facteurs défavorables sont plus directement liés au secteur du logement : les craintes des propriétaires bailleurs, la réforme du prêt à taux zéro (PTZ) ou encore la perte d'attractivité du dispositif Scellier pour l'investissement locatif.

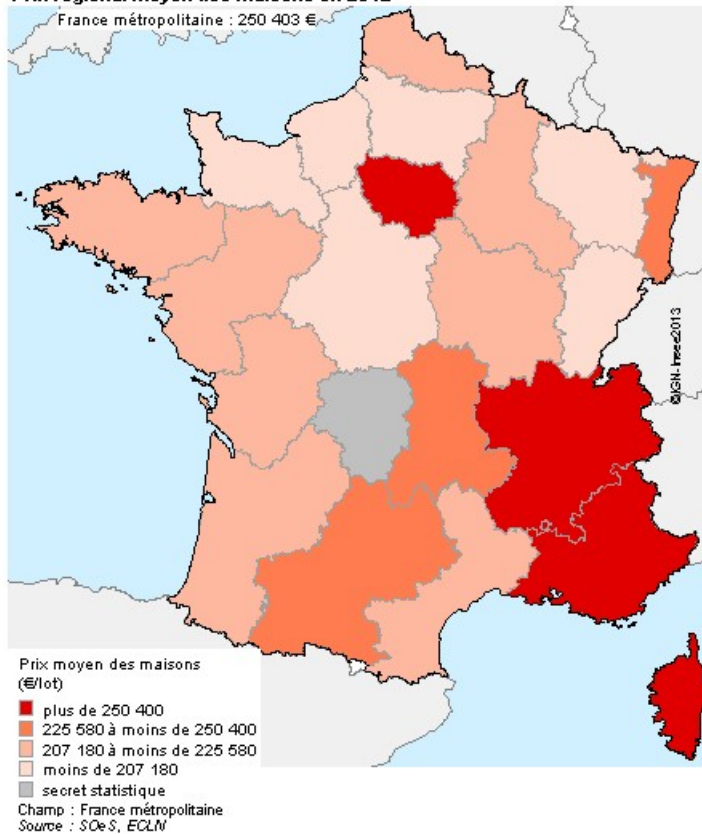


Note : données brutes.

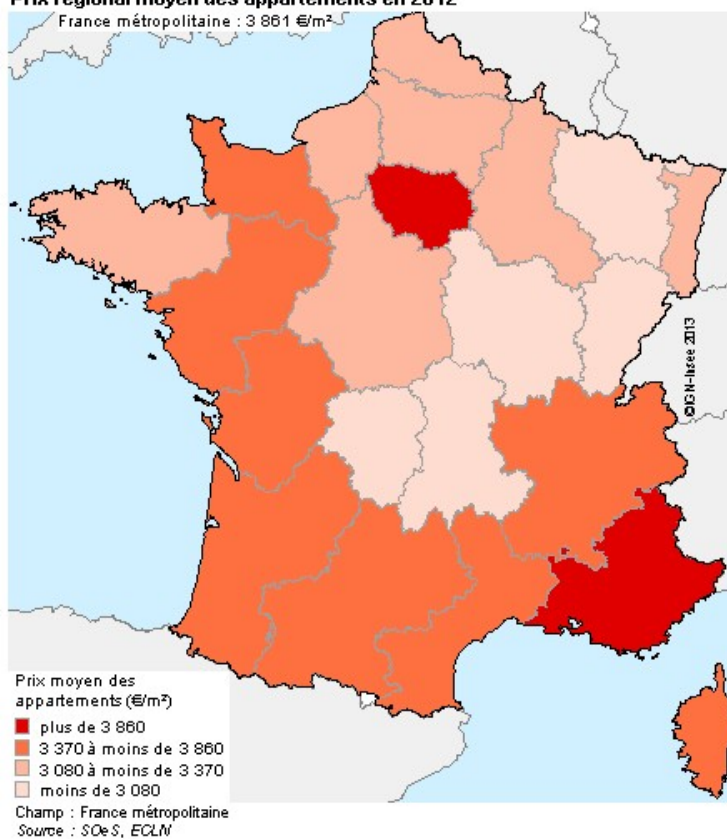
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Prix régional moyen des maisons en 2012



Prix régional moyen des appartements en 2012



Foncier : prix à la hausse et surface à la baisse

En 2011, les permis de construire des maisons individuelles délivrés à des particuliers en Nord-Pas-de-Calais ont été moins nombreux qu'en 2010 (- 3,7 %), la baisse étant plus forte pour le nombre de terrains achetés (- 7,1 %). La surface moyenne des terrains achetés diminue (- 3,8 %), et leur prix moyen au m² augmente (+ 13,6 %). Ainsi, le coût moyen d'une maison construite en 2011 est de 142 228 € pour une surface hors œuvre nette (SHON) moyenne de 137 m². Comme en 2010, le coût du terrain acheté représente un peu moins d'un tiers de l'investissement total.

Encadré 2 : L'enquête sur le prix des terrains à bâtir

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB) fournit des informations sur les terrains à bâtir destinés à la construction d'une maison individuelle (type d'acquisition, surface, prix, etc.) et sur la maison elle-même (prix, surface SHON, état d'avancement des travaux, mode de chauffage, type de maître d'œuvre, etc.). Le champ de l'enquête sur le prix des terrains à bâtir est constitué des permis délivrés dans l'année N à des particuliers pour la construction d'une maison individuelle en secteur diffus. Les individus interrogés sont les particuliers qui ont reçu l'autorisation de construire une maison individuelle sur ce type de terrain (à la suite d'une demande de permis de construire). Seuls les permis déposés dans l'année en vue de la construction d'une maison individuelle pure sont pris en compte.

Prix et surface des terrains en 2011

	Nombre de terrains		Prix moyen des terrains en euros par m ²		Surface moyenne des terrains		Prix moyen des terrains en euros		Part du prix des terrains dans le coût total
	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	
Nord	1 452	- 14,2	76	+ 8,6	957	+ 2,7	72 460	+ 10,8	32
Pas-de-Calais	1 892	- 0,7	60	+ 17,6	973	- 14,6	58 478	+ 6,9	31
Région	3 344	- 7,1	67	+ 13,6	966	- 3,8	64 559	+ 8,1	32
France	93 249	+ 0,6	63	+ 6,8	1 095	- 0,3	69 292	+ 7,3	33

Source : DREAL Nord - Pas-de-Calais - Enquête sur le prix des terrains à bâtir.

Prix et surface (SHON) des maisons en 2011

	Nombre de maisons		Prix moyen en euros par m ² de SHON		Surface moyenne des maisons en m ²		Prix moyen des maisons en euros		Surface moyenne du terrain d'assise en m ²	
	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)	2011	Évolution 2010-2011 (en %)
Nord	2 323	- 6,3	1 103	+ 2,8	141	+ 2,2	155 278	+ 4,8	1 103	- 1,4
Pas-de-Calais	3 053	- 1,7	986	+ 2,7	134	- 0,7	132 298	+ 2,1	1 098	- 11,0
Région	5 376	- 3,7	1 038	+ 2,7	137	+ 0,7	142 228	+ 3,2	1 100	- 7,0
France	142 182	+ 0,1	1 069	+ 3,0	131	+ 0,0	140 180	+ 3,2	1 384	- 2,7

Source : DREAL Nord - Pas-de-Calais - Enquête sur le prix des terrains à bâtir

Méthodologie

Avvertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui qui donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Définitions

Logement autorisé : Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement commencé : Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Remarque : Une « fouille en rigole » est un creusement du sol pour permettre la construction à l'emplacement des « semelles » (ces dernières sont les parties basses).

Logement individuel et individuel groupé : On distingue une construction selon son caractère individuel (maison) ou collectif. La maison correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. On distingue deux types de maisons :

- individuel pur (maison individuelle résultant d'une opération de construction ne comportant qu'un seul logement) ;
- individuel groupé (maison individuelle résultant d'une opération de construction comportant plusieurs logements individuels ou un seul logement individuel avec des locaux).

Le terme « collectif » est défini par l'exclusion des deux premiers concepts. Il s'agit de logements faisant partie d'un bâtiment de deux logements ou plus.

Secteur diffus : Une maison individuelle pure désigne une maison individuelle, faisant partie ou non d'un lotissement, et dont la construction, pour soi, fait l'objet d'un permis de construire relatif à cette seule maison. On parle de secteur individuel « diffus ».

Type de logement : répartition entre logements ordinaires et logements en résidence. Au sein des logements ordinaires, une distinction est faite entre les logements individuels (purs ou groupés) et les logements collectifs. Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, etc....) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et services communs sont classés dans les locaux d'hébergement hôtelier et non dans les logements.

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : est une mesure de superficie des planchers pour les projets de construction immobilière. Elle permet de :

- vérifier que la densité des constructions respecte le coefficient d'occupation des sols (COS) applicable au terrain.
- constituer l'assiette pour le calcul des taxes liées à la construction du bâtiment (TLE, TDENS, CAUE...)

La SHON se calcule en soustrayant à la surface hors œuvre brute (SHOB) certains types de surfaces (combles et sous-sols, toitures-terrasses, balcons etc.).

Pour en savoir plus :

📖 Résultats mensuels de la construction neuve en Nord-Pas-de-Calais, Dreal

📖 Enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs en Nord-Pas-de-Calais, Dreal.

@ www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr rubrique Statistiques

@ [Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'énergie](http://Ministère.de.l'Écologie.du.Développement.Durable.et.de.l'énergie)

Transports : *Entre crise et préoccupations environnementales*

Jérôme Fabre - Insee Nord-Pas-de-Calais et François Pinchemel - Dreal Nord-Pas-de-Calais

En 2012, le secteur des transports a été fortement affecté par la crise économique qui a conduit à une forte diminution des immatriculations de véhicules neufs — mouvement accentué par la fin de la prime à la casse— et à une baisse du trafic routier de marchandises. Par ailleurs, les modes de transports les moins polluants ne semblent pas profiter pleinement des politiques environnementales visant à réduire les émissions de CO₂.

La conjoncture du secteur des transports s'intéresse, d'une part, aux déplacements des personnes et, d'autre part, aux transports de marchandises. L'un et l'autre ne sont pas directement liés et, pourtant, ils sont soumis aux mêmes problématiques comme l'impact de la crise économique ou des politiques publiques visant à limiter les nuisances environnementales.

La première question renvoie au lien entre la quantité de flux et la conjoncture économique. Le trafic de marchandises, comme les intrants servant à la production industrielle ou les échanges de produits finis, est en effet directement lié à l'activité. Mais les flux de personnes le sont également en partie : le chômage a une influence sur le nombre de déplacement domicile-travail et la contraction du pouvoir d'achat peut pénaliser les déplacements de loisirs (par exemple les départs en vacances).

Indépendamment des volumes des échanges, une seconde problématique commune tient au mode de transport. Les politiques publiques visent à encourager les modes les moins polluants (ferroviaire, maritime,...). Traditionnellement, la part des transports ferroviaires dans le trafic de marchandises est relativement élevée en Nord-Pas-de-Calais mais les données ne sont plus disponibles depuis plusieurs années. Par ailleurs, la construction du canal Seine-Nord-Europe, toujours en discussion, a pour ambition de dynamiser le transport fluvial. Côté passagers, la région présente une relative importance des transports en commun dans les déplacements domicile - travail, même si la voiture reste très majoritaire, et possède un important réseau de Transport Express Régional (TER).

La fin de la prime à la casse pénalise les immatriculations

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs renseigne principalement sur la tendance des revenus des ménages de la région voire leurs perspectives d'avenir étant donné qu'une grande partie des achats se fait par crédit.

Concernant les immatriculations de véhicules neufs, l'année 2012 a été marquée par une très forte baisse tant dans la région Nord-Pas-de-Calais (– 14,5 %) qu'en moyenne de France métropolitaine (– 13,4 %). Si l'ensemble des types de véhicule est concerné par une diminution, ce sont les véhicules particuliers qui sont le plus affectés (– 15,4 %) avec près de 107 000 immatriculations). Pour ces derniers, 2012 constitue la troisième année de baisse consécutive mais le rythme de diminution s'amplifie d'année en année (– 15,4 % en 2012, – 6,4 % en 2011, – 3,7 % en 2010). Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ce mouvement : en premier lieu, la crise économique persistante, la montée du chômage et la baisse du pouvoir d'achat des ménages —constatée au niveau national— ne sont pas propices à ce type de dépenses pour les ménages qui les reportent. Par ailleurs, la chronologie des dispositifs de soutien à l'achat de véhicules neufs joue également fortement. En effet, entre 2008 et 2010, la dynamique des immatriculations a été soutenue par l'instauration d'une aide à l'acquisition de véhicules propres, ou « prime à la casse » : cette prime de 1 000 € en 2008 et 2009 concernait le remplacement d'un véhicule de plus de 10 ans par un véhicule neuf respectant des normes de rejet de CO₂. Cette prime a été prolongée en 2010 mais réduite à 700 € au premier semestre puis 500 au second. Ainsi s'explique la diminution progressive des immatriculations avec la baisse puis l'abandon de cette prime. L'évolution entre 2011 et 2012 est encore affectée par ce dispositif puisqu'au premier trimestre 2011 ont été livrées et immatriculées des véhicules commandés à la fin de 2010 et bénéficiant toujours de la prime à la casse. L'effet de l'arrêt de cette mesure sur les

évolutions des immatriculations est double : d'une part, la fin de l'aide ne stimule plus la demande ; d'autre part, l'aide ponctuelle a pu constituer un effet d'aubaine pour des propriétaires qui ont anticipé un remplacement de véhicule prévu dans les années à venir, dopant ainsi les ventes en 2009 et 2010 et pénalisant celles des années suivantes.

Du fait de l'influence d'une conjoncture globalement défavorable et de l'instauration puis de la suppression d'une mesure nationale, les tendances du Nord-Pas-de-Calais suivent celles de l'ensemble du pays. Les mouvements régionaux sont cependant plus accentués : la hausse générée par la prime à la casse est plus forte, mais le repli actuel est lui aussi plus marqué.

Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)
Nord	68 783	-15,6	11 886	-8,8	1 386	-5,6	82 229	-14,5
Pas-de-Calais	38 635	-15,1	5 970	-11,4	1 251	-6,8	45 928	-14,5
Nord-Pas-de-Calais	107 418	-15,4	17 856	-9,7	2 637	-6,2	128 157	-14,5
France métropolitaine	1 857 013	-14,1	380 254	-10,6	45 631	-7,7	2 288 974	-13,4

Note : données brutes.

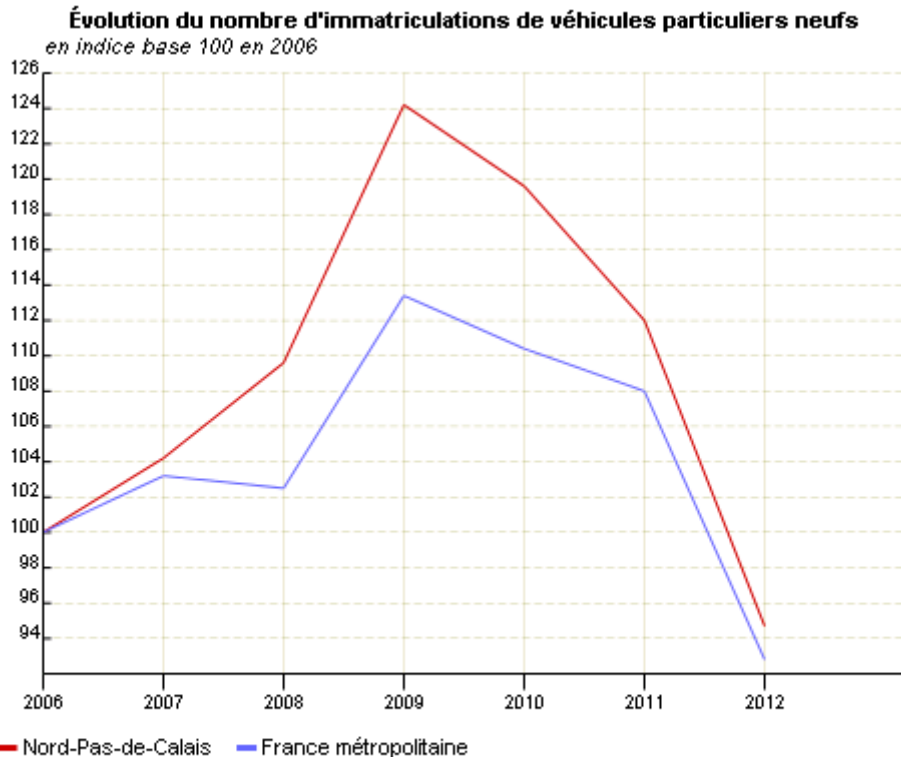
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

Graphique 1



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Les vols « low cost » favorisent l'émergence de Lesquin

L'aéroport de Lesquin est le seul aéroport international de la région. Bien que l'avion soit un mode de transport fortement polluant, l'aéroport de Lesquin constitue un atout pour la métropole lilloise et a fait l'objet d'agrandissements successifs permettant d'accroître le trafic. Après une stabilité en 2010 et une légère baisse en 2011, le nombre de passagers à Lesquin a progressé de 20 % en 2012. Cette hausse concerne principalement des lignes nationales et a été favorisée par l'accroissement de l'offre « low-cost », avec des compagnies telles que Volotéa, Transavia, EasyJet, Vueling... et des ouvertures de lignes vers Toulouse, Biarritz, Nice, Venise, Fes, Barcelone. Le nombre de passagers de ce type de compagnie a progressé de plus de 130 % en un an.

Passagers des aéroports en %

	Nord-Pas-de-Calais			France métropolitaine	
	Passagers 2012 (nombre)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Lignes nationales	881 229	+ 28,8	+ 7,0	+ 2,4	+ 0,5
Lignes internationales	502 619	+ 7,1	+ 3,8	+ 3,4	+ 2,1
Transit	17 893	+ 10,2	+ 6,4	- 6,2	- 4,5
Total	1 401 741	+ 19,8	+ 5,7	+ 3,0	+ 1,6
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	328 734	+ 130,9	+ 44,0	+ 9,5	+ 9,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	23,5	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Source : Union des aéroports français.

Une baisse du trafic routier de marchandises

Le trafic routier de marchandises génère d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Ainsi le Grenelle de l'environnement vise à offrir des alternatives au transport routier et développer la part modale du non routier et non aérien. La baisse en 2012 du nombre de tonnes-kilomètres de marchandises transportées dans la région pourrait être un résultat satisfaisant quant à ces objectifs du Grenelle. Pour autant, la conjoncture économique est probablement pour beaucoup dans cette baisse importante, plus forte qu'en moyenne nationale du fait de la forte ouverture de la région vers l'extérieur. En effet, tant au niveau régional que national, les baisses du transport de marchandises par la route concernent principalement les années les plus défavorables du point de vue de la production (2009 et 2012).

Transport de marchandises par la route

en %

	2012 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres transportés)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Nord-Pas-de-Calais			
Entrées dans la région	5 258,5	-11,2	-7,5
Sorties de la région	5 725,7	-20,0	-8,9
Intérieur de la région	3 684,3	-5,9	-1,7
Total	14 668,5	-13,7	-6,8
France métropolitaine	254 621,1	-7,9	-4,9

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

Des résultats mitigés pour le transport de marchandises via Eurotunnel et les voies fluviales

Concernant le trafic eurotunnel, les évolutions sont contrastées mais globalement favorables à l'activité de l'équipement : le transport via des trains de marchandises diminue après une hausse soutenue en 2011 (-2,6 % après +13,9 %) alors que celui des camions progresse fortement. Côté individus, le nombre de voitures a également augmenté (+7,1 %), plus rapidement que celui des passagers de l'Eurostar (+2,1 %).

Trafic Eurotunnel entre 2010 et 2012

	2010	2011	2012	2011/2010	2012/2011
Voitures	2 125 259	2 262 811	2 424 342	+ 6,5 %	+ 7,1 %
Camions	1 089 051	1 263 327	1 464 880	+ 16,0 %	+ 16,0 %
trains de marchandises	2 097	2 388	2 325	+ 13,9 %	- 2,6 %
passagers Eurostar (millions)	9,5	9,7	9,9	+ 2,1 %	+ 2,1 %

Source : Eurotunnel

Le trafic fluvial de marchandises est dans une période de transition en attendant l'ouverture du canal Seine-Nord-Europe. Long de 106 kilomètres, ce dernier doit relier, à l'horizon 2016, Compiègne à Aubencheul-Au-Bac (au nord de Cambrai) permettant ainsi une liaison pour grands gabarits depuis Paris jusqu'au réseau de canaux du Nord de l'Europe. En 2012, si les échanges avec des partenaires étrangers notamment en Belgique et aux Pays-Bas progressent fortement, les tonnes - kilomètres transportées en 2012 à l'intérieur de la région ont chuté de 22 %. L'activité reste au final en légère progression, toutes destinations confondues (+3 %).

Évolution du trafic fluvial entre 2012 et 2011

zone d'échange	Tonnes			Tonnes-kilomètres		
	2011	2012	Ev 2012/2011	2011	2012	Ev 2012/2011
interne région	2 144 640	1 819 240	- 15 %	136 967 828	106 519 163	- 22 %
reste de la France	770 967	794 264	+ 3 %	208 489 538	221 592 742	+ 6 %
Belgique	3 467 610	3 711 030	+ 7 %	303 463 490	334 440 530	+ 10 %
Pays Bas	2 072 451	2 324 937	+ 12 %	158 349 005	166 424 027	+ 5 %
Allemagne	661 065	676 479	+ 2 %	48 995 319	50 057 536	+ 2 %
Autres pays	4 511	5 362	+ 19 %	438 478	417 820	- 5 %
total international	6 205 637	6 717 808	+ 8 %	511 246 292	551 339 913	+ 8 %
Total	9 121 244	9 331 312	+ 2 %	856 703 658	879 451 818	+ 3 %

Source : Service navigation Nord-Pas-de-Calais

Méthodologie

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Définition

Tonnes-kilomètre : unité de mesure de la quantité de transport correspondant au transport d'une tonne sur un kilomètre ; elle résulte du produit de la masse transportée exprimée en tonnes par la distance parcourue exprimée en kilomètres.

@ SOeS - source Fichier central des automobiles :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/> , source et méthodes, enquêtes - nomenclature

@ SOeS - Transport routier de marchandises (TRM) :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/route.html>

@ Union des aéroports français :

<http://www.aeroport.fr/>

Tourisme : Une année dans la moyenne

Éric Warcholinski et Muriel Royer - Insee Nord-Pas-de-Calais ; Julie Bataille et Fabien Butez-CRT Nord-Pas-de-Calais

En 2012, le bilan touristique de la région s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2011, l'hôtellerie obtenant des résultats meilleurs que ceux du camping. Si les arrivées sont en hausse dans ces deux derniers secteurs, l'activité s'est mieux maintenue dans le secteur hôtelier. L'année 2012 est également marquée par le retour des étrangers dans les hôtels du département du Nord et dans les campings du littoral du Pas-de-Calais.

Hôtellerie

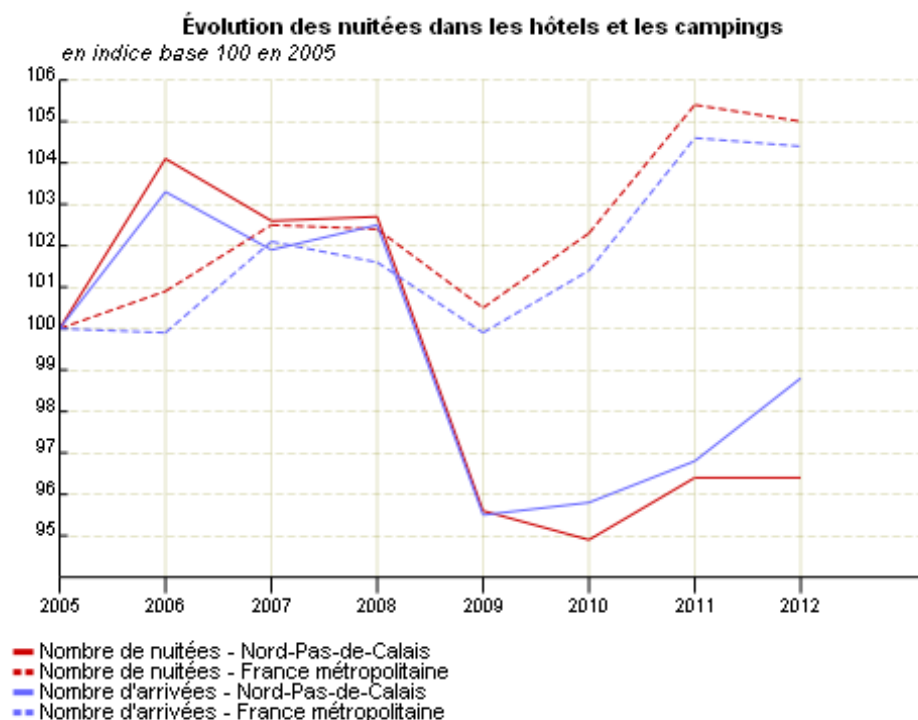
Une quasi-stabilité de la fréquentation des hôtels de la région

Mesurée par le nombre d'arrivées dans la région, la fréquentation des hôtels de la région s'est légèrement améliorée en 2012. En passant de 3 598 000 en 2011 à 3 668 000 en 2012, le nombre d'arrivées est en augmentation de 1,9 % sous l'effet conjoint d'un plus grand nombre d'arrivées françaises (+ 2,0 %) et d'arrivées étrangères (+ 1,7 %). La situation du Nord-Pas-de-Calais semble ainsi un peu plus favorable qu'au niveau de la France métropolitaine où l'on constate un recul du nombre des arrivées (– 0,3 %) par rapport à 2011.

Si la fréquentation de 2012 est meilleure qu'en 2011, les durées de séjour demeurent équivalentes. Avec 1,8 jour, la durée moyenne de séjour dans la région n'a connu qu'un très léger repli entre 2011 et 2012. Cette relative stabilité est valable autant pour la clientèle française, qui séjourne en moyenne 1,7 jour, que pour la clientèle étrangère, dont la durée de séjour est de 2,2 jours en moyenne.

Résultat de l'évolution de la fréquentation touristique et des durées de séjour, l'activité hôtelière est restée relativement stable dans le Nord-Pas-de-Calais, 5 631 000 nuitées ayant été enregistrées en 2011 et 2012. Cette stabilité masque cependant une légère progression du nombre de nuitées de touristes français (+ 0,4 %) qui compense le repli des nuitées de touristes étrangers (– 1,2 %). Plus précisément, le nombre de nuitées de touristes anglais décroît à nouveau de 6,5 %, la part des nuitées anglaises passant de 54,3 % à 51,1 % dans l'ensemble des nuitées de touristes européens. Mais la progression des clientèles belge et néerlandaise pallie en partie cette baisse.

Enfin, l'activité hôtelière régionale a suivi en 2012 les mêmes tendances qu'au niveau national, le nombre de nuitées étant stable d'une année à l'autre en France métropolitaine.



Note : Les données hôtellerie jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". Les données camping 2012 sont définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCIIS, partenaires régionaux.

Des évolutions contrastées selon les départements

La stabilité de l'activité hôtelière entre 2011 et 2012 se retrouve dans les deux départements, à quelques nuances près. Le nombre d'arrivées a ainsi davantage progressé dans le Nord (+ 2,7 %) que dans le Pas-de-Calais (+ 0,9 %). En revanche, les séjours se sont écourtés dans le Nord alors qu'ils sont restés d'une durée similaire dans le Pas-de-Calais.

Dans le Nord, l'activité hôtelière a été essentiellement maintenue par la clientèle étrangère dont le nombre de nuitées augmente de + 4,2 % alors que, dans le Pas-de-Calais, le nombre de nuitées françaises, qui est en hausse de + 3,3 %, permet au secteur hôtelier de garder le même niveau d'activité que l'année précédente.

Enfin la part de la clientèle professionnelle reste supérieure dans le Nord (64 %) même si elle est en recul de 3 points par rapport à 2011. Dans le Pas-de-Calais, cette part est plus faible puisqu'elle s'élève à 39 %, mais elle demeure identique au cours des deux dernières années.

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2012 par une clientèle étrangère
	2012 (en milliers)	Évolution sur un an	Évolution moyenne annuelle sur 5 ans (1)	
Nord	3 442	-0,1	-0,3	18,4
Pas-de-Calais	2 190	0,1	-2,6	36,2
Nord-Pas-de-Calais	5 631	0,0	-1,2	25,3

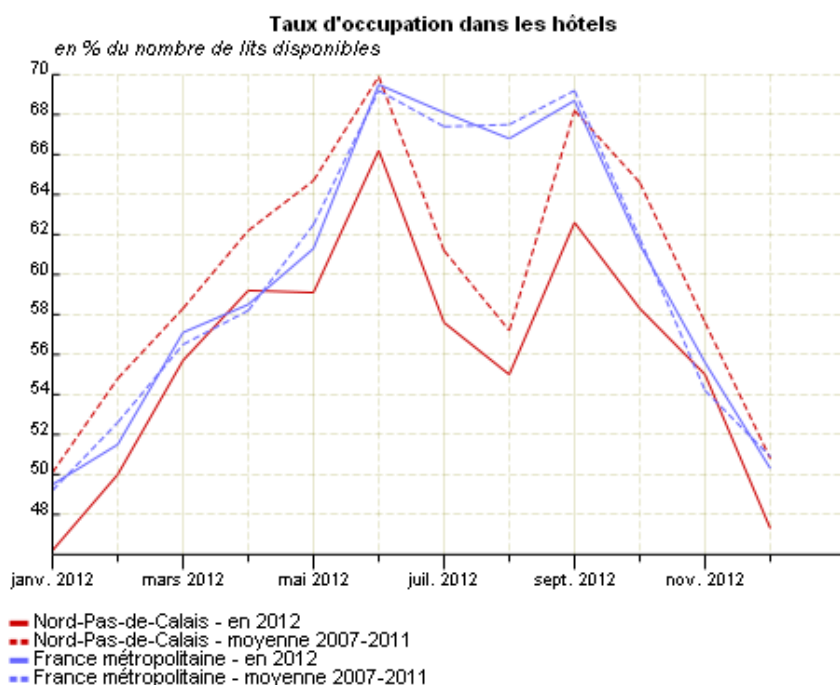
Note : Les données jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées".

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Le recul continu du taux d'occupation régional

Le taux d'occupation global de 2012 (56,1%) est de nouveau en retrait cette année (-1,9 point). Il a perdu 7,1 points depuis son niveau le plus élevé de 2008 (63,2 %). Malgré le recul du taux d'occupation des hôtels en 2012, le profil des variations mensuelles de ce taux reste semblable à ceux des années précédentes. Il progresse ainsi de manière continue de janvier à juin. Il enregistre ensuite deux pics pendant la saison estivale (en juin (66,2 %) et en septembre (62,6 %)) qui sont séparés par une période creuse en juillet (57,6 %) et en août (55,0 %). En fin d'année, le taux d'occupation diminue progressivement de septembre à décembre jusqu'à atteindre son point le plus bas.



Note : Les données jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées".

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

La comparaison entre départements montre une baisse du taux d'occupation dans le Nord, ce dernier passant de 60,7 % en 2011 à 58,2 % en 2012. Dans le Pas-de-Calais la tendance est identique avec un taux d'occupation qui passe de 53,9 % en 2011 à 52,8 % en 2012.

2008-2012 : Où sont les Britanniques ?

Baisse du taux de change entre la livre et l'euro, baisse du pouvoir d'achat au Royaume-Uni comme dans le reste de l'Europe, multiplication des lignes aériennes *low-cost* entre le Royaume-Uni et d'autres régions que le Nord-Pas-de-Calais... Depuis 2008, la clientèle que l'on croyait naturellement acquise à la région déserte les hôtels du Nord-Pas-de-Calais. Au total, au cours des cinq dernières années, on enregistre une perte de 360 600 arrivées (- 44 %) et de 571 500 nuitées (- 46 %). La chute a été brutale les 2 premières années (- 35 %), plus mesurée ensuite (- 18 % entre 2009 et 2012).

Les hôtels en zone urbaine sont les plus touchés par cette baisse de la fréquentation (baisse des nuitées de - 52 %) mais les zones rurales (- 47 %) et le littoral (- 42 %) ne sont pas épargnés non plus. Le littoral calaisien, première destination des Britanniques, est le « moins » touché par cette désaffection (- 35 %).

Les hôtels de la gamme économique (2*) accusent la baisse la plus importante (- 62 %). La clientèle des hôtels de moyenne et haute gamme semble plus fidèle. Ces derniers tirent leur épingle du jeu avec la hausse du nombre de nuitées britanniques entre 2011 et 2012 et la plus faible perte globale au cours des cinq dernières années (- 28 %).

Hôtellerie de plein air

La saison 2012 n'a pas été prospère pour les campings de la région. Mises à part les arrivées, tous les indicateurs sont à la baisse et suivent ainsi la tendance nationale. Toutefois, le département du Nord s'en sort plutôt mieux que le Pas-de-Calais. Enfin, la clientèle étrangère, davantage présente en 2012 dans les campings régionaux, a écourté la durée de son séjour.

La spécificité du parc régional

En 2012, le parc régional compte 337 campings classés de une à quatre étoiles. Le Pas-de-Calais concentre les deux tiers de la capacité en campings comme en emplacements. Au plan régional, un tiers des campings n'offre que des emplacements loués à l'année. De ce fait, seul un quart des emplacements régionaux est ouvert à la clientèle de passage. L'enquête de l'Insee s'adresse donc seulement aux 220 établissements offrant des emplacements à la clientèle de passage.

La tendance est à l'accroissement du nombre d'emplacements équipés d'un hébergement tel que le mobil-home ou le bungalow mais les terrains régionaux affichent encore la particularité d'offrir moitié moins d'emplacements locatifs que la moyenne nationale (12,5 % contre 27 % pour l'ensemble des campings nationaux). La majorité des campings régionaux est classée en basse ou moyenne gamme (1 ou 2*).

Des touristes plus nombreux mais moins longtemps présents

Comme pour l'hôtellerie et contrairement à l'année dernière, le bilan de l'hôtellerie de plein air en 2012 fait apparaître une augmentation des arrivées de 4 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Au niveau national l'augmentation observée n'est que de 0,7 %.

La durée moyenne de séjour est restée identique à celle de 2011 dans le Nord mais a baissé de 0,2 jour dans le Pas-de-Calais. C'est un bilan mitigé car le nombre de nuitées a baissé de 0,7 % dans la région. C'est le nombre de nuitées le plus bas observé depuis dix ans.

Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2012	
	2012 (en milliers)	Évolution sur un an	Évolution moyenne annuelle sur 5 ans (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Nord	212	5,5	5,3	34,2	29,6
Pas-de-Calais	547	-2,8	-3,3	44,2	27,5
Nord-Pas-de-Calais	759	-0,7	-1,3	41,4	28,1
France métropolitaine	105 682	-1,0	1,6	33,6	44,6

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

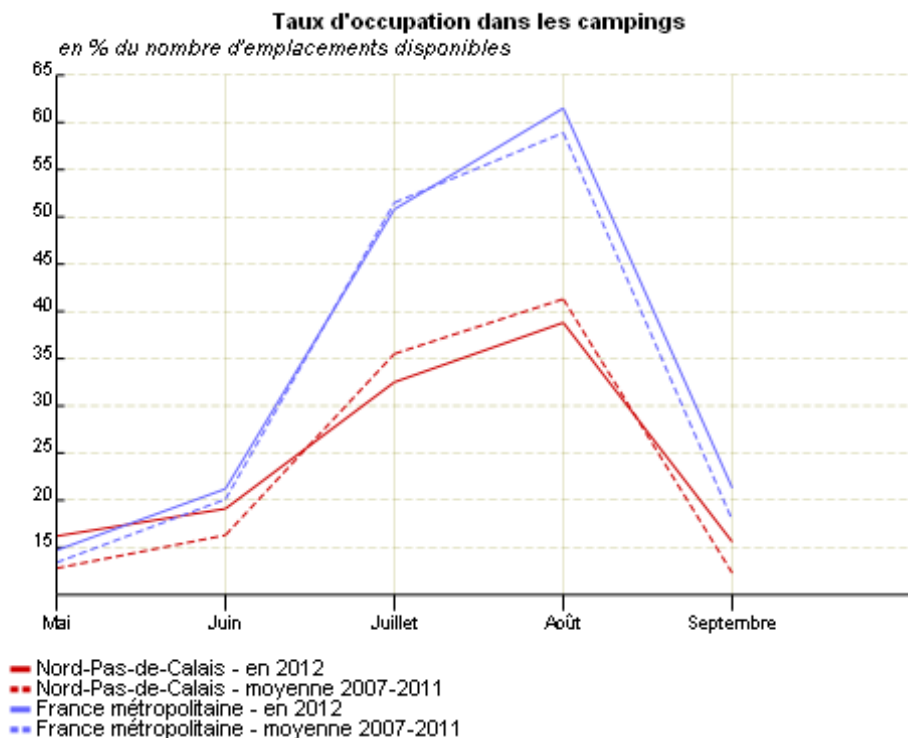
Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

De meilleurs résultats pour le Nord

Les campings du Nord, quoique moins nombreux que ceux du Pas-de-Calais, ont connu de meilleurs résultats : des arrivées plus nombreuses (+ 6,1 % contre + 4,3 % pour le Pas-de-Calais), un nombre de nuitées supérieur à celui du Pas-de-Calais (+ 5,5 % contre - 2,8 % pour le Pas-de-Calais) et une durée moyenne de séjour identique à celle de 2011 (contre - 0,2 jour pour le Pas-de-Calais). Les meilleurs résultats du Nord compensent ceux du Pas-de-Calais, ce qui permet à la région de rester au niveau de la tendance nationale (- 1 %). Comme pour l'année dernière, la fréquentation dans les campings situés hors du littoral est à la baisse, sauf pour la zone du Hainaut qui connaît une hausse de 15 %.

Un taux d'occupation stable

Au niveau de la région, le taux d'occupation (24,8 %) est comparable à celui de l'année dernière (- 0,2 point par rapport à 2011). Les taux d'occupation des mois de mai et septembre sont meilleurs que ceux de l'année précédente (avec une hausse de + 3,2 points et + 1,4 point respectivement) tandis que les mois de juin, juillet et août accusent une baisse respective de - 2.3 points, + 0,5 point et - 2.2 points par rapport à l'année dernière. Cette tendance se confirme lorsque l'on compare les résultats de 2012 avec la moyenne des cinq dernières années.



Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

Si les emplacements nus, toutes catégories de campings confondus, ont été négligés par les touristes (- 1,4 point par rapport à 2011), les emplacements locatifs ont connu un taux d'occupation en hausse (+ 7,7 points au cours de la saison 2012).

Des voisins étrangers de nouveau au rendez-vous

La clientèle étrangère (notamment les Britanniques et les Néerlandais) est de nouveau présente en 2012 (+ 7,4 % contre + 2,1 % au niveau national). La part des étrangers augmente de + 1,4 point au cours de la saison. Cependant, les étrangers ont séjourné un peu moins longtemps dans notre région, la durée moyenne de leur séjour ayant diminué de 0,1 jour.

Les campings du littoral ont bénéficié d'une très légère reprise par rapport à 2011. Pour la plupart des campings situés en dehors du littoral du Pas-de-Calais, les arrivées étrangères sont à la baisse sauf pour la zone de l'Artois pour laquelle le nombre d'arrivées étrangères a été multiplié par 3 par rapport à 2011.

Définitions

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings sont homologués par arrêté préfectoral. Ils sont classés de 1 à 4 étoiles, mention « loisir » ou « tourisme », dès lors qu'ils comportent un emplacement loué au passage. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

► **Remarque** : Un emplacement de passage est un emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement loué à l'année est un emplacement réservé à la location résidentielle, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping.

Nuitée :

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

@ **Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) :**
<http://www.dgcis.redressement-productif.gouv.fr/>, secteur du Tourisme

Commerce extérieur : Une légère réduction du déficit commercial de la région

Samuel Lefevbre - Service Développement International - Pôle 3 E - Direccte Nord-Pas-de-Calais

Le Nord-Pas-de-Calais connaît, comme en 2012, un déséquilibre persistant de sa balance commerciale malgré une légère augmentation de ses exportations et une diminution tout aussi relative de ses importations.

Si les exportations de la région ont augmenté de 1,5 % en 2012, cette progression est inférieure de 1,7 point à la tendance nationale (+ 3,2 %). Les exportations ont ainsi atteint une valeur de 32,7 milliards d'euros. La géographie des échanges du Nord-Pas-de-Calais révèle une forte intégration de la région dans l'économie européenne. Ce sont ainsi plus des trois-quarts des exportations de la région qui sont destinées aux pays membres de l'Union Européenne. Si la part des exportations à destination des pays européens continuent de croître en 2012, elle régresse vis-à-vis d'autres pays, notamment les BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine). Au plan sectoriel, l'année 2012 révèle une surprise avec une augmentation de 68% des exportations de produits pharmaceutiques : cette forte augmentation est due à l'implantation de fleurons de l'industrie pharmaceutique mondiale dans la région.

Quant aux importations, après avoir connu une augmentation importante en 2011 (+ 15 %), elles ont légèrement baissé en 2012 (- 0,7 %), contrairement au niveau national où leur progression s'est poursuivie (+ 1,4 %). Elles atteignent une valeur de 39,4 milliards d'euros et sont majoritairement issues des pays de l'Union Européenne (pour 60 % d'entre elles). Les importations de produits pétroliers continuent d'augmenter. Ils représentent désormais 10 % de l'ensemble des importations régionales.

Finalement, ces évolutions confirment le déséquilibre persistant de la balance commerciale de la région. Le déficit commercial s'établit ainsi à 6,7 milliards d'euros en 2012. Mais il se réduit par rapport à l'année précédente (7,4 milliards d'euros en 2011).

Échanges de la région Nord-Pas-de-Calais

Unités : milliards d'euros, %

	2011	2012	Évolution 2011/2012
Import	39,6	39,4	- 0,6 %
Export	32,2	32,7	+ 1,5 %

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

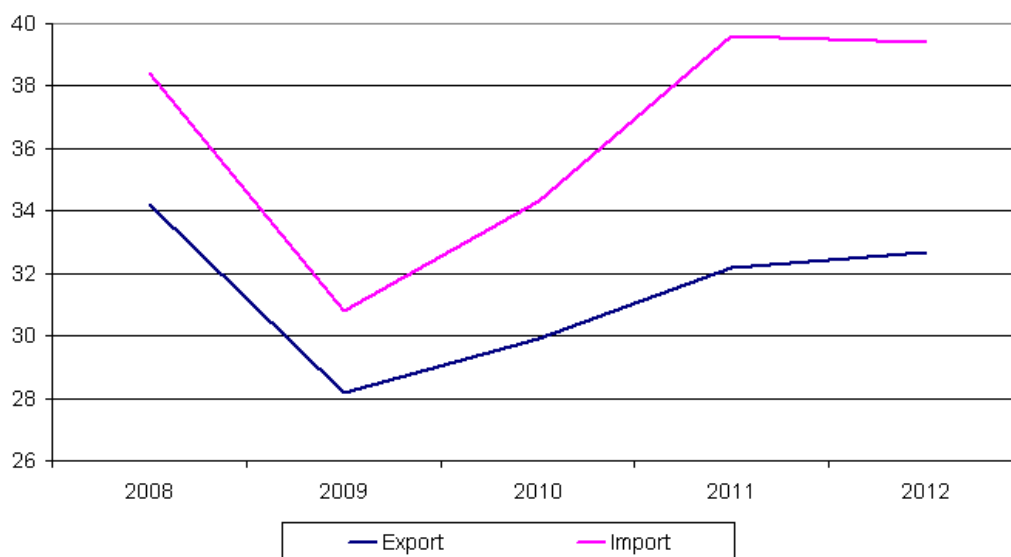
Des exportations en hausse

En raison de la moins forte progression des exportations régionales par rapport aux exportations nationales en 2012, la région Nord-Pas-de-Calais passe à la quatrième place des régions exportatrices derrière, l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, mais devant l'Alsace et la Haute-Normandie. En dépit de taux de croissance positifs depuis 2009, les exportations de la région n'ont pas encore retrouvé leur niveau précédant la crise de 2008. Elles s'établissaient alors à 34,25 Mds€.

La part de la région dans l'ensemble des exportations diminue, comme en 2010 et 2011. Ainsi, cette part, qui était encore de 8,3 % en 2009, s'établit à 7,5 % en 2012. Les exportations augmentent en effet de manière beaucoup plus sensible dans certaines régions comme Midi Pyrénées (aéronautique), Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre, les Pays de la Loire et l'Île de France.

À une échelle géographique plus fine, la comparaison entre départements révèle que le Nord représente 70,2 % des exportations régionales en 2012 contre 29,8 % pour le Pas-de-Calais. Contrairement à 2011, la reprise a été légèrement plus forte dans le Nord (+ 1,5 %) que dans le Pas-de-Calais (+ 1,4 %).

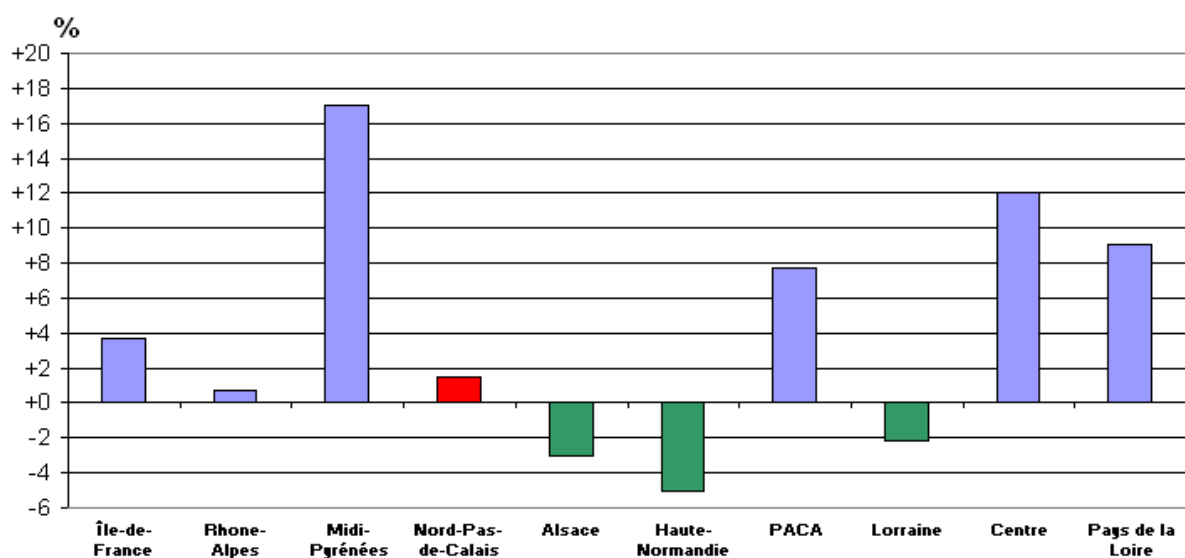
Évolution du commerce extérieur du Nord-Pas-de-Calais de 2008 à 2012



Source : Douanes françaises.

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Évolution des exportations de 2011 à 2012 des dix premières régions exportatrices françaises



Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

L'Union Européenne concentre les trois-quarts des exportations régionales

En 2012, les exportations se sont dirigées en priorité vers l'Union Européenne qui représente désormais 76,3 % de l'ensemble des exportations régionales. Près de 60 % d'entre elles se sont orientées vers 5 pays : la Belgique (25 %), l'Allemagne (14,1 %), le Royaume-Uni (7,4 %), l'Italie (6,3 %) et les Pays-Bas (5,4 %). À l'exception des États-Unis (7^e avec 3,4 %), neuf des dix premiers clients de la région sont européens. En 2012, les exportations régionales ont augmenté vers l'Union Européenne (+ 2,2 %) et l'Amérique (+ 24,2 %) mais elles ont baissé vers l'Afrique (– 10,9 %), l'Europe hors Union Européenne (– 7,3 %), l'Asie (– 5,8 %) et le Proche et Moyen Orient (– 1,6 %). Enfin, les exportations régionales ont fortement chuté vers les BRICs (– 21,8 % pour l'Inde, – 16,4 % pour le Brésil, – 11,4 % pour la Chine, – 5,8 % pour la Russie).

Exportations du Nord-Pas-de-Calais par zone géographique

Unités : millions d'euros, %

Exportations	2011	2012	Part (%)	Évolution 2011-2012(%)
Total	32 236	32 710	100,0	+ 1,47
Union européenne	24 421	24 963	76,2	+ 2,2
Europe hors UE	1 806	1 683	5,1	– 7,3
Afrique	1 517	1 367	4,2	– 10,9
Amérique	1 416	1 759	5,4	+ 24,2
Proche et Moyen-Orient	952	937	2,9	– 1,6
Asie	1 794	1 695	5,2	– 5,8
Divers	329	308	1,0	– 6,8

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Les dix premiers pays clients du Nord-Pas-de-Calais

Unités : millions d'euros, %

	Exportations 2012	Part en %	Rang 2011
1 Belgique	8 184	25,0	1
2 Allemagne	4 624	14,1	2
3 Royaume-Uni	2 411	7,4	3
4 Italie	2 049	6,3	4
5 Pays-Bas	1 774	5,4	6
6 Espagne	1 767	5,4	5
7 États Unis	1 117	3,4	8
8 Suède	1 060	3,2	7
9 Pologne	663	2,0	9
10 Suisse	490	1,5	11

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Quelques secteurs concentrent l'essentiel des exportations de la région

En 2012, les exportations du Nord-Pas-de-Calais ont été concentrées sur quelques grands secteurs d'activité : produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (13 %), produits des industries agroalimentaires (14,3 %), chimie de base, matières plastiques et caoutchoucs synthétiques (9,7 %), produits de la construction automobile (10 %) et équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (8,2 %). Les exportations de l'ensemble de ces secteurs ont augmenté en 2012 à l'exception des textiles, cuir, habillement et chaussures (7,1 %) mais sont restées à un niveau supérieur à celui de 2010.

Tableau 4

Les exportations de la région Nord-Pas-de-Calais par produits.

Unités : millions d'euros, %

	2011	2012	Évolution 2011-2012 (%)	Part 2012 (%)
Produits métallurgiques et produits métalliques	6 323	5 750	- 9,9	17,6
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	5 076	4 770	- 6,4	14,6
Matériels de transport	4 163	4 494	+ 7,9	13,7
Produits des Industries agroalimentaires (IAA)	4 487	4 687	+ 4,4	14,3
Produits pharmaceutiques	1 316	2 211	+ 68,0	6,7
Textiles, habillement, cuir et chaussures	2 409	2 320	- 3,8	7,1
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	2 381	2 681	+ 12,6	8,2
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 031	2 005	- 1,3	6,1
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1 245	1 139	- 9,3	3,5
Bois, papier et carton	815	723	- 12,7	2,2
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	999	829	- 20,5	2,5
Produits manufacturés divers	452	463	+ 2,4	1,4
Produits pétroliers raffinés et coke	457	554	+ 21,2	1,7
Divers	78	77	- 1,3	0,2
Total	32 234	32 706	+ 1,4	100

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Des importations majoritairement d'origine européenne et principalement marquées par une forte progression des produits pétroliers

Les importations ont enregistré une légère baisse de 0,6%, conséquence d'une baisse de la demande intérieure. Elles sont néanmoins restées supérieures à leur niveau de 2010.

Les fournisseurs de la région proviennent pour près de 60 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (16,6 %), d'Allemagne (12,9 %), des Pays Bas (5,9 %), du Royaume-Uni (4,8 %) et d'Espagne (4,9 %). La Chine, troisième fournisseur de la région, représente 9,3 % des importations du Nord-Pas-de-Calais. L'Asie et l'Amérique sont à l'origine de 17,6 % et 9,7 % des importations régionales. Le solde commercial du Nord-Pas-de-Calais est fortement déficitaire vis-à-vis de ces deux régions (- 5,2 Mds€ avec l'Asie et - 2,1 Mds€ avec l'Amérique).

Importations du Nord-Pas-de-Calais par zone géographique

Unités : millions d'euros, %

Importations	2011	2012	Part (%)	Évolution 2011-2012(%)
Total	39 621	39 389	100,0	- 0,70
Union européenne	23 349	23 817	60,4	+ 2,0
Europe hors UE	3 228	3 112	7,9	- 3,7
Afrique	1 061	920	2,3	- 15,3
Amérique	3 860	3 833	9,7	- 0,7
Proche et Moyen-Orient	94	120	0,3	+ 27,6
Asie	7 349	6 939	17,6	- 5,9
Divers	680	648	1,6	- 4,9

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Les dix premiers pays fournisseurs du Nord-Pas-de-Calais

Unités : millions d'euros, %

	Importations 2012	Part en %	Rang 2011
1 Belgique	6 534	16,6	1
2 Allemagne	5 062	12,8	2
3 Chine	3 640	9,2	3
4 Pays-Bas	2 342	5,9	4
5 Espagne	1 930	4,9	7
6 Royaume Uni	1 882	4,8	5
7 Italie	1 609	4,1	6
8 Etats-Unis	1 427	3,6	9
9 Russie	1 404	3,5	8
10 Japon	1 105	2,8	10

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Sur le plan sectoriel, les principales importations de la région concernent les articles d'habillement, les produits pétroliers raffinés et coke qui ont augmenté de 660 M€ par rapport à 2011 ; les produits sidérurgiques et de transformation de l'acier, la chimie de base, matières plastiques et caoutchoucs synthétiques et les produits de la construction automobile. Ces derniers continuent à augmenter (+ 4,7 %), tout comme le secteur des équipements automobiles (+ 7,3 %).

Les importations de la région Nord-Pas-de-Calais par produits

Unités : millions d'euros, %

	2011	2012	Évolution 2011-2012 (%)	Part 2012 (%)
Produits métallurgiques et produits métalliques	4 929	4 480	- 10,0	11,3
Textiles, habillement, cuir et chaussures	4 594	4 241	- 8,3	10,7
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	4 881	4 963	+ 1,7	12,6
Produits des Industries agroalimentaires (IAA)	3 767	4 146	+ 10,0	10,5
Matériels de transport	3 494	3 572	+ 2,2	9,1
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	3 764	3 707	- 1,5	9,4
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	3 095	2 569	- 20,4	6,5
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 682	2 601	- 3,1	6,6
Produits pétroliers raffinés et coke	3 124	3 787	+ 21,2	9,6
Produits pharmaceutiques	1 182	1 355	+ 14,6	3,4
Bois, papier et carton	1 530	1 370	- 11,7	3,5
Produits manufacturés divers	1 245	1 250	+ 0,4	3,1
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1 067	1 073	+ 0,5	2,7
Divers	270	243	- 11,0	0,6
Total	39 621	39 389	- 0,7	100

Source : données CAF-FAB hors matériel militaire (Douanes françaises).

Pour en savoir plus

@ Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie :

<http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

Agriculture : Des rendements moyens compensés par des prix agricoles élevés

Christophe Dufossé - Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nord-Pas-de-Calais

La rigueur de l'hiver 2011/2012 a assez peu affecté le volume des productions agricoles hivernales de la région. Mais les précipitations excessives tombées sur le littoral en fin d'année ont limité les récoltes de pommes de terre et de betteraves de ces territoires.

L'année 2012 se caractérise par une nouvelle augmentation des cours internationaux des matières premières agricoles (blé, avoine, maïs...) et une diminution des volumes des productions végétales, à l'exception des céréales à paille. Dans le même temps, les exploitants ont réduit leurs achats d'engrais, limitant ainsi la hausse des charges d'approvisionnement. La majorité des prix des productions animales (productions bovines, volailles...) sont également orientés à la hausse. Seuls ceux du lait baissent ce qui entraîne, en raison de la stabilité de la collecte, une diminution de la valeur de la production laitière. Enfin, la hausse des prix des aliments composés, qui servent de nourriture aux animaux d'élevage, pénalise les exploitations d'élevage.

En 2012, les rendements des cultures de céréales, de colza et de betteraves sont moyens

La campagne 2012 est caractérisée par un hiver rigoureux et un printemps pluvieux. Le gel du mois de février a ainsi provoqué une diminution des surfaces cultivées.

Les prix des céréales, qui s'étaient stabilisés à un niveau élevé en 2011, repartent à la hausse tandis que ceux du blé flambent à la suite du recul de la production en Russie et dans les autres pays de la Mer Noire victimes de la sécheresse. Entre octobre 2011 et octobre 2012, le cours du blé tendre a ainsi grimpé de 41 %. Cette forte hausse des cours atténue l'impact des baisses de rendements et de qualité mais provoque certaines inquiétudes chez les utilisateurs de céréales (les éleveurs principalement).

Comme la production française, la récolte régionale en céréales à paille est en baisse de 9 % par rapport à 2011 qui était une année exceptionnelle : ainsi, 3,1 millions de tonnes ont été produites en 2012, contre 3,4 millions en 2011. Cette décroissance de la production s'explique par la baisse du rendement des céréales.

Les surfaces en colza progressent encore (+ 16 % en 2012). Mais cette augmentation n'a pas empêché la production de baisser de 5 % par rapport à celle de la campagne précédente en raison de la chute des rendements.

Rendement des cultures

Unités : quintaux par hectare, %

	Moyenne quinquennale 2007/2011	Récolte 2011	Récolte 2012	Évolution 2012/2011
Blé tendre d'hiver	87	92	79	- 14 %
Orge d'hiver	82	83	81	- 2,6 %
Orge de printemps	70	70	65	- 7 %
Betteraves à sucre	881	988	820	- 17 %
Colza d'hiver	40	48	41	- 15 %
Maïs grain	70	104	93	- 10 %
Maïs fourrage	143	149	149	0 %
Prairies	67	59	57	- 3 %
Pommes de terre de consommation.	475	524	380	- 27 %
Lin textile	67	50	70	+ 40 %

Source : Draaf Nord-Pas-de-Calais - Srise

Betteraves sucrières : une production très moyenne en 2012

Le prix de la betterave industrielle diminue de 3 % bien que les volumes de production se soient réduits. La production de betteraves est en repli par rapport à 2011 en raison de la baisse sérieuse des rendements.

Après un printemps tardif retardant les semis, les températures fraîches ont ralenti la croissance des cultures en début de cycle. Les précipitations importantes de l'été ont ensuite favorisé essentiellement le développement foliaire au détriment de la racine. La récolte a débuté le 20 septembre dans des conditions très sèches mais la campagne d'arrachage s'est poursuivie dans des conditions de plus en plus difficiles, voire impossibles, en raison des fortes précipitations tombées à partir du mois d'octobre. Un déficit de 15 tonnes de racines/hectare est constaté, compensé en partie par une bonne richesse en sucre (19°).

Pommes de terre : une récolte 2012 très bien valorisée

Alors que la récolte de pommes de terre de la campagne 2011-2012 a été exceptionnelle tant sur le plan des rendements que sur le plan de la qualité dans l'ensemble de l'Europe, la campagne 2012-2013 se caractérise par un repli de l'offre observé dès le mois de juin et par une forte hausse des cours. Deux phénomènes expliquent cette évolution : d'une part, les surfaces consacrées à la pomme de terre ont diminué, d'autre part, les rendements ont été affectés par une météorologie capricieuse. Ainsi, la pluviométrie a été très variable avec des mois secs retardant la végétation et des mois très humides affectant les récoltes plus particulièrement dans le Calaisis et la Flandre Maritime.

De juillet à décembre, la forte demande britannique permet aux cours de se maintenir à des niveaux très élevés. La satisfaction de cette demande s'est faite au détriment des exportations de produits transformés à destination d'autres continents. En fin d'année 2012, les cours de la pomme de terre lavable ou lavée sont très élevés alors que ceux de la pomme de terre basique essentiellement orientée vers l'industrie subissent une érosion.

La production des prairies favorisée par la pluviométrie mais difficile à récolter

En théorie, on peut considérer que les conditions climatiques rencontrées en 2012 ont été propices à la production fourragère en Nord-Pas-de-Calais. En effet, les températures ont été favorables et la pluie est tombée en quantité suffisante, des conditions nécessaires à la pousse de l'herbe.

Cependant, les aléas climatiques ont perturbé les chantiers de récolte d'ensilage d'herbe ou de foin. Si la situation est néanmoins bonne dans le département du Nord, notamment en Thiérache et Hainaut, elle s'avère plus délicate dans le Pas-de-Calais, notamment dans le Boulonnais. De surcroît, la récolte de maïs ensilage n'aura été ni de bonne qualité ni parfois totalement réalisée. Ainsi la production fourragère du Nord-Pas-de-Calais peut être considérée comme globalement satisfaisante malgré des situations individuelles inégales.

Depuis quelques années, le prix du porc charcutier est orienté à la hausse

La France, comme les autres pays européens, a connu un déséquilibre entre l'offre et la demande de porcs charcutiers. Alors que la consommation de produits porcins redémarre, la production ne suit toujours pas, d'où l'orientation des prix à la hausse. La mise en place de la réglementation relative au bien-être animal a obligé les éleveurs à réaliser des travaux de mise aux normes de leurs bâtiments. Certains ont préféré cesser cette activité plutôt que d'investir. Les coûts de production restent très élevés car le cours des céréales, base de la nourriture des porcs, l'est également. Le développement de marchés à l'exportation vers les pays de l'Extrême Orient a amplifié la demande adressée aux producteurs de porcs charcutiers.

Après une année 2011 où les cours de la viande de porc ont été largement supérieurs à la moyenne quinquennale, le prix de la viande de porc charcutier reste à un niveau élevé : 1,60 €/kg pour la moyenne annuelle, ce qui correspond à une augmentation de 11 % par rapport à la moyenne de 2011 et une augmentation de 22 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cependant avec l'augmentation des coûts de production, pour l'alimentation en particulier, les marges des éleveurs n'ont pas bénéficié de l'effet prix.

Viande bovine : la demande continue à doper les cours.

Pour les catégories « vache de réforme », « bœuf » et « jeune bovin », les cours observés en 2012 sont toujours restés supérieurs aux cours de 2011 qui étaient déjà élevés. Ils progressent respectivement de 23 %, 14 % et 8 % par rapport à 2011.

Pour la catégorie « vache », les cours se stabilisent à un haut niveau. La vache laitière de réforme correspond à la qualité recherchée pour la fabrication de steak haché. L'offre et la demande s'équilibrant, le marché est stable.

En raison du déficit d'offre de jeunes bovins, la demande s'est reportée sur le bœuf dont le prix est orienté à la hausse au cours de 2012. En fin d'année, les cours baissent un peu en se rapprochant des niveaux de 2011.

Le secteur du jeune bovin continue à bénéficier du dynamisme des exportations d'animaux vivants vers la Turquie mais aussi de carcasses vers le Maroc ou la Russie. Comme pour le bœuf, les cours de la fin d'année se rapprochent des cours de 2011.

Une baisse des activités d'abattage des animaux

Après avoir connu une augmentation en 2011 liée à la mise en service d'un nouvel abattoir à Feignies, les abattages de bovins diminuent en 2012 (-6 % par rapport à 2011). Seul le nombre de jeunes bovins abattus a progressé, mais leur faible part dans le volume total ne permet pas de compenser la baisse globale de l'activité des abattoirs en viande bovine.

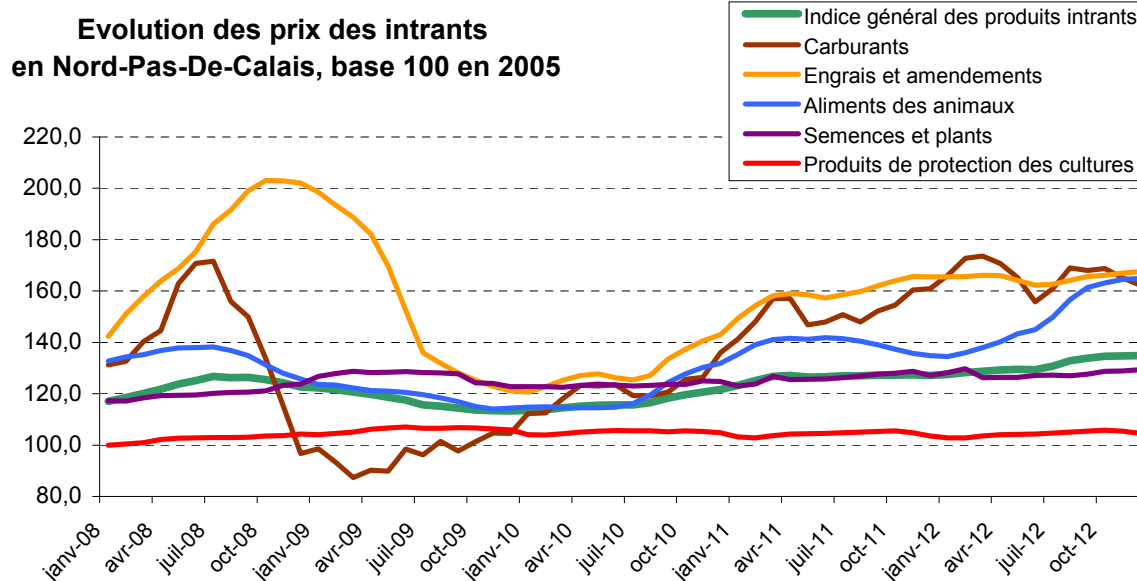
De même, les abattages régionaux pour les espèces ovine et porcine perdent respectivement 4 et 6 % du tonnage par rapport à l'année précédente. La fermeture de l'abattoir d'Hazebrouck en 2012 entraîne notamment un effondrement du nombre de porcelets abattus (divisé par 5 par rapport à 2011).

La production de lait se stabilise, mais le prix moyen du lait baisse de 4,5 % au cours de l'année 2012

Bénéficiant d'une conjoncture laitière favorable sur le marché mondial, les industriels ont revalorisé le prix du lait en 2010 et en 2011. On observe en 2012 un retournement de tendance avec une révision à la baisse du prix moyen payé au producteur: ce dernier avoisine 323 €/1 000 litres contre 340 €/1 000 litres en 2011.

La fin programmée des quotas laitiers ainsi que les négociations de contrats entre acheteurs et organisations de producteurs ont pu créer quelques incertitudes sur l'avenir de la filière. Dans ce contexte, on constate en 2012 un tassement dans les livraisons de lait des producteurs régionaux avec 13 millions d'hectolitres contre 13,15 millions d'hectolitres en 2011. Le constat est le même au niveau national.

Envolée du prix d'achat des aliments pour animaux.



Source : Ipampa (Agreste).

En un an, l'indice des prix des intrants progresse de 7 %. On notera la relative stabilité du prix des semences et plants comme des produits phytosanitaires. Le prix des carburants, après avoir flambé en mars, retrouve en décembre 2012 un niveau proche de décembre 2011. Le prix des engrais est corrélé avec celui des produits pétroliers. En revanche, 2012 est marquée par une hausse très marquée des prix de l'alimentation des animaux, de l'ordre de 30 %.

Le secteur de l'élevage et notamment des filières hors-sol (porcs et volailles) subit de plein fouet cette augmentation du prix des aliments. Il est à noter que le coût de production d'un poulet de chair ou d'un porc charcutier dépend pour 60 % de l'alimentation.

Les revenus agricoles seraient en hausse en 2012

Depuis 2010, la conjoncture est favorable aux exploitations régionales. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations augmente de 15 % en 2012 pour s'établir à 46 800 euros (estimation des comptes prévisionnels). Cette augmentation n'est que de 4 % au niveau national. Calculé en moyenne sur les trois dernières années, ce résultat atteindrait, avec 42 300 euros, son niveau historiquement le plus élevé (34 500 € en moyenne française).

En ce qui concerne l'orientation «cultures», le résultat par actif non salarié augmenterait de 31 % à 68 300 euros. En valeur, la production de l'exercice progresse de 11 %. Les charges d'approvisionnement pour les engrais, carburants et lubrifiants augmentent de 3 %.

Pour l'élevage laitier, le résultat par actif non salarié diminuerait de 12 % en 2012 à 29 700 euros. Les charges d'approvisionnement (alimentation animale) progressent de 8 %. Le résultat des exploitations laitières resterait inférieur de 37 % au résultat moyen des exploitations agricoles régionales.

La hausse de l'alimentation animale pénalise également les exploitations spécialisées en bovins dont les revenus se replient.

Pour l'orientation mixte « polyculture-polyélevage », le résultat progresserait de 5 % à 39 300 euros. La valeur de la production progresse de 4 % mais les charges d'approvisionnement (engrais, carburant et alimentation animale) augmentent de 5 %.

Pour en savoir plus

@ Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la Forêt Nord-Pas-de-Calais :

<http://www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/>

@ Agreste :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Chronologie des événements économiques de l'année 2012

Dominique Aliquot - Insee Nord-Pas-de-Calais

Janvier

10 Le Tribunal de Commerce de Paris prononce la liquidation définitive de *SeaFrance*. Plusieurs repreneurs, dont les ex-salariés de *SeaFrance* réunis en Société coopérative et participative (SCOP), sont sur les rangs pour l'embauche de salariés ou la reprise des bateaux.

20 Réseau de transport d'électricité (RTE) investit 23 millions d'euros à Coupelle-Neuve près de Fruges (62). L'entreprise y implante, sur un terrain de quinze hectares, le premier poste source en France dédié à l'électricité issue des éoliennes.

24 Les 35 boutiques du groupe de vente à distance nordiste *3 Suisses International* ferment définitivement, illustrant la volonté du groupe de se consacrer à la vente par Internet : en 2013, le groupe *3 Suisses* pourra préparer 400 000 commandes par jour à raison de 8 colis par seconde.

Février

06 *Boulangier*, groupe nordiste d'électroménager et de multimédia, décide de regrouper ses services administratifs et sa logistique sur un même site à Villeneuve d'Ascq, dans la métropole lilloise, et d'installer un « magasin-école ». Les quelque 20 000 m² de bureaux et la surface commerciale de 5 000 m² devraient être livrés dans deux ans.

07 La centrale de Gravelines livre 7,7 % de l'électricité nucléaire française pour faire face à un pic de consommation d'électricité à 100 500 mégawatts à 19h, record historique battu dès le lendemain avec 101 700 mégawatts.

17 À midi, le « Norman Spirit » de *LD Lines* effectue sa première traversée commerciale entre Calais et Douvres, pour le compte du consortium franco-danois, prenant ainsi la place laissée vacante par *SeaFrance*, mis en liquidation six semaines plus tôt. Il sera bientôt rejoint par le « Deal Seaways » de *DFDS* en avril.

Mars

01 Le groupe *Roquette*, l'un des leaders mondiaux de la transformation de l'amidon, lance l'unité de production industrielle de plastiques végétaux baptisée *Gaïalene* sur son site de Lestrem (59).

Avril

10 La production de la *Yaris* hybride démarre à l'usine *Toyota* d'Onnaing (59). À double motorisation essence et électrique, elle constitue une innovation majeure dans le segment des voitures citadines en Europe, où le diesel reste roi.

11 La Région Nord-Pas-de-Calais et ses départements décident d'allouer 200 M€ pour réduire la fracture numérique et développer la fibre optique pour tous.

18 *KTM Advance*, leader français du « serious game »² et référence en la matière pour des grands comptes - *Crédit Agricole*, *Orange* ou encore *Disney* -, avec des applications personnalisées, choisit Valenciennes pour son développement. Cette annonce conforte la décision de création d'une « serre numérique » dans le Valenciennois dont la première pierre est posée en juin sur la friche Vallourec-Mannesmann à Anzin. Écoles numériques, entreprises et centre de recherche appliquée seront réunis dans un même site amené à devenir un pôle d'excellence unique en France.

21 Après douze ans d'absence, la Foire commerciale de Lille signe son grand retour à Lille Grand Palais. Près de 400 exposants régionaux, français et européens, y présentent leurs produits à plus de cent mille visiteurs.

Mai

11 *Alstom Petite-Forêt*, près de Valenciennes, signe un contrat de 266,4 M€ qui va occuper pendant cinq ans les 1 350 salariés de l'usine, ainsi que les fournisseurs pour la réalisation de

² « Serious game » : procédé interactif, logiciel et/ou vidéo qui combine une intention sérieuse, de type pédagogique, informative, communicationnelle, marketing, idéologique ou d'entraînement avec des ressorts ludiques.

nouvelles rames du métro de la métropole lilloise, premier métro automatique. Des rames d'un seul tenant, fluides et lumineuses, avec afficheurs et écrans multimédias.

20 Port de Dunkerque : l'embellie constatée en 2011, après deux années sombres pour le troisième port maritime français derrière Le Havre et Marseille, se poursuit en 2012 avec l'ouverture de deux lignes conteneurisées vers l'Inde et vers le Portugal (Leixões et Lisbonne). Simultanément, Dunkerque relance la saison des croisières par quatre départs pour la Baltique avec l'arrivée d'un paquebot, le « Costa Voyager », qui emmène Français, Belges et Suisses à la découverte des fjords de Norvège et de la Baltique.

28 Le groupe roubaisien *OVH.com*, leader de l'hébergement Internet en Europe et quatrième mondial, installe son neuvième data centre : *BHS*, installé à Beauharnois à Montréal et, courant octobre, fait une percée dans le *cloud computing*³ en rachetant la société parisienne *Oxalya*, spécialisée dans la simulation numérique par le calcul haute performance.

Juin

08 Le gestionnaire du principal réseau français de transport de gaz *GRT Gaz*, filiale de *GDF Suez*, supervise la construction d'une « autoroute du gaz » de 500 km dans le Nord-Ouest de la France, prévue pour 2015. L'augmentation des interconnexions gazières entre la France et la Belgique et la mise en exploitation d'un nouveau terminal méthanier à Dunkerque à partir de 2015 rend ce chantier nécessaire.

Juillet

09 Rouvignies, près de Valenciennes, est choisi par le groupe *Oxylane (Décathlon)* pour installer sa nouvelle plate-forme logistique de 75 000 m², qui approvisionnera les magasins *Décathlon* de l'Europe du Nord.

18 Le nom *My Ferry Link* en remplacement de celui de *SeaFrance* est attribué à la compagnie maritime transmanche gérée par la Société coopérative et participative regroupant d'ex-salariés de *SeaFrance* devenus actionnaires. Les recrutements commencent.

Dans un contexte général de baisse de la production chez les constructeurs automobiles, *Renault* entreprend des travaux qui permettront, en 2013, à l'usine de Douai (59) de fabriquer cinq nouveaux véhicules : l'*Espace* et des modèles des gammes *Laguna* et *Scénic*.

Août

07 *Tereos Internacional*, société cotée au Brésil rassemblant les activités de diversification (amidon, sucre de canne, éthanol) du groupe coopératif nordiste *Tereos* — dont le siège social est à Lille et qui rassemble 12 000 agriculteurs associés et 17 000 salariés permanents —, lance une augmentation de capital de 148 M€ à la bourse de São Paulo pour financer le développement de sa filière amidon. À l'issue de l'émission, *Tereos* détient 69,6 % du capital de *Tereos Internacional*.

08 *Callexpert* exploite son septième centre d'appels avec Roubaix et prévoit l'embauche de 200 personnes du bassin roubaisien en trois ans selon une convention signée avec la Ville de Roubaix, Pôle Emploi et la Maison de l'emploi.

10 Le *Berlioz* et le *Rodin*, fleurons de la flotte *SeaFrance* liquidée en janvier, font leur retour à Calais sous la bannière de la nouvelle compagnie *My Ferry Link*, battant pavillon français, qui repart de zéro. Grâce à l'appui d'*Eurotunnel*, elle constitue la troisième compagnie maritime à opérer sur la ligne Calais-Douvres avec *P&O* et *LD Lines*.

17 L'équipe de football de Lille, le *Losc*, joue pour la première fois dans le *Grand Stade*, bâti aux portes de la ville. L'équipement de ce stade, innovant, polyvalent tant sur le plan sportif que culturel, est conçu pour être le plus grand de France en capacité d'accueil.

18 *Directfly*, nouvelle compagnie d'aviation d'affaires, se pose sur le tarmac de l'aéroport de Lille-Lesquin pour des vols vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne, la Lituanie.

20 *Ramery Bâtiment* (Villeneuve d'Ascq, 59), rachète le groupe *Zanello* de Tessy-sur-Vire en Basse-Normandie (175 salariés, 35 millions d'euros de CA).

³ Le « cloud computing » ou « informatique virtuelle » consiste à déporter sur des serveurs distants des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le poste client de l'utilisateur.

Septembre

10 Faute de repreneurs, le tribunal de Quimper conclut à la liquidation judiciaire de l'abattoir *Doux* à Graincourt-lès-Havrincourt près d'Arras. Depuis, les 245 employés occupent les locaux pour la sauvegarde du site qui, sans nouvel investisseur extérieur ou sans production supplémentaire, ne pourra redémarrer.

15 L'*Aéroport de Lille-Lesquin* s'apprête à accueillir son millionième passager et affiche depuis le début de l'année une progression de 18 à 20 % de son trafic, avec de nouvelles destinations intérieures (Bordeaux, Nantes, Biarritz, Corse) et extérieures (Maroc, Italie) proposées par les compagnies : *Volotéa* (Espagne), *EasyJet* (Royaume-Uni) et *Transavia* (France).

22 La baisse d'activité économique globale au deuxième semestre se répercute en Nord-pas-de-Calais des pertes d'emploi et la hausse du chômage. Le chômage y accuse une progression générale préoccupante : le Calaisis détient pour la première fois la première place nationale avec un taux de 16,8% de chômeurs en progression de 0,6% pour le premier semestre, devant la zone d'emploi d'Hénin-Carvin (16,3% de taux de chômage). L'URSSAF annonce que 3 610 postes ont été détruits dans notre région entre juin 2011 et juin 2012.

27 L'Association régionale de l'industrie automobile Nord - Pas-de-Calais (*Aria*) étend son champ d'action à la Picardie et bénéficie ainsi du Plan d'investissement d'avenir. Le dispositif *Asparence 2* qui vise à améliorer la performance industrielle, le management et la stratégie des sous-traitants automobiles est reconduit pour trois ans.

La société *Bonduelle* à Villeneuve-d'Ascq (59) obtient le visa de l'Autorité des marchés financiers pour le lancement d'une émission obligataire de 145 M€, afin de financer sa dette après les nombreuses acquisitions du premier semestre 2012 (*Globus* en Russie, *Kelet-Food* en Hongrie et *Allens* aux États-Unis).

Octobre

05 La pose de la première pierre du terminal Méthanier *EDF* de Loon-Plage, dans le port Ouest de Dunkerque, chantier de plusieurs milliards d'euros, signe l'ambition industrielle de l'entreprise d'électricité pour le gaz.

06 La grande parade sur le thème *Fantastic de Lille 3000* attire de nombreux visiteurs et inaugure trois mois de manifestations touristiques et culturelles dans la métropole lilloise : défilé de Castelbajac, la « maison renversée », expositions, *pop-up* attisent la curiosité de nombreux visiteurs français et étrangers.

10 Inauguration à Tourcoing du *Centre européen des textiles innovants* (CETI), une plateforme pour imaginer les matériaux de demain et devenir le moteur de l'innovation textile en France, en s'appuyant sur les traditions de la région.

Surcouf, l'enseigne de magasins d'informatique du *Groupe Mulliez*, est placée en liquidation judiciaire.

13 Relais de croissance pour des hypers en perte de vitesse ou nouveau mode de consommation, avenir de la distribution ? Les *drives* se multiplient. *Top Office*, spécialiste des fournitures et du matériel de bureau pour les particuliers et les professionnels, dont le siège est à Villeneuve-d'Ascq, ouvre six nouveaux *drives* dont ceux de Bordeaux/Mérignac et Bayonne.

19 Après le signal d'alarme lancé par l'ex-Ministre de l'Environnement sur un éventuel abandon par le gouvernement du projet, près de 300 décideurs membres du *Comité Grand Lille* réactivent l'espoir d'un engagement de l'Europe en faveur du projet de canal entre la Basse-Seine et l'Escaut *via* 106 km de tracé entre Compiègne et Cambrai, la plus grande opération de transport doux et durable en Europe, qui concerne 150 000 camions par an et dont les travaux ont déjà commencé.

L'*Imprimerie nationale* à Flers-en-Escrebieux (près de Douai), spécialisée dans les solutions sécurisées d'identité, annonce avoir déjà produit plus de 19 millions de passeports électroniques, dont, depuis 2009, 10 millions de passeports biométriques.

25 Malgré la protestation de 49 députés, la plupart des élus du Nord ou de l'Est de la France, l'Assemblée nationale vote une hausse de 160 % des taxes sur la consommation de la bière, soit environ 5 centimes pour un verre de 25 cl, en réduisant cette augmentation pour la production des petites brasseries dont la production n'excède pas 200 000 hectolitres.

26 Lors du dernier conseil européen, les ministres de la Pêche de l'Union européenne décident du maintien des aides publiques à la flotte qui se concrétise par la répartition des 6,7 milliards d'euros du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche pour 2014-2020. Le port de Boulogne-sur-Mer bénéficiera de ces aides à la modernisation des navires et à la sortie de flotte.

28 Signature du décret de création de la Fondation de coopération scientifique *Railenium*. Cet acte officiel de naissance de l'Institut de recherche technologique (IRT) dédié à l'infrastructure

ferroviaire — lauréat, en mai 2011, du jury international pour la sélection des projets d'IRT dans le cadre des investissements d'avenir (125 millions d'euros de financement) — place la Sambre et le Valenciennois à la pointe mondiale de la recherche technologique dans le domaine des transports innovants, et plus particulièrement les transports guidés et ferroviaires.

31 Des pluies exceptionnelles s'abattent sur le littoral, provoquent des coulées de boue et noient les champs, sinistrant la récolte du maïs dans le Boulonnais, du lin dans le Dunkerquois et des pommes de terre dans le Calaisis.

Novembre

13 La SNCF s'engage sur l'autoroute ferroviaire Atlantique et annonce l'électrification de la ligne Boulogne-sur-Mer - Amiens, ce qui permettra de ramener Boulogne-sur-Mer à deux heures vingt-cinq environ de Paris avec les trains Inter-Cités.

14 L'avionneur *Dassault* inaugure l'extension de son site de Seclin (59) portant l'ensemble de l'usine à 38 500m² pour faire face au début de la construction d'une nouvelle série d'avions d'affaires *Falcon*, le *SMS (Super Mid Size)*.

19 Le conseil portuaire de Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français, autorise l'installation, du côté du port de commerce, de *Nouvelles Vagues*, une plateforme d'innovation autour de l'aquaculture.

Le ministre du Travail parraine à Lille la signature des premiers contrats pour les emplois d'avenir. Dans la région, 7 647 jeunes, âgés de 16 à 25 ans et pas ou peu diplômés, devraient signer leur contrat d'ici la fin 2013.

26 La croissance explosive de + 1 662 % en cinq ans d'*Ineat Conseil*, société de services et de conseil en informatique à *Euratechnologies* (Lomme 59), lui vaut la première place régionale du palmarès *Deloitte Technology Fast 50*, qui établit chaque année un palmarès national des 50 entreprises technologiques ayant la croissance de chiffre d'affaires la plus forte sur les cinq dernières années.

À la suite de l'ouverture de *Naturalpha* en mars 2010 à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Lille, l'Institut Pasteur se dote à son tour d'un centre dédié à la nutrition afin de mieux comprendre les effets de l'alimentation sur l'homme.

27 *Amazon*, géant mondial du e-commerce, choisit Lauwin-Planque près de Douai (59) pour installer sa quatrième plateforme logistique en France et souhaite ouvrir dès le second semestre 2013 ce gigantesque centre de distribution (90 000 m²), l'un des plus grands de France, avec 2 500 emplois à terme prévus.

Décembre

01 Après le rachat de cinq magasins *SPAR* de *Max Hypermarket*, à Bangalore et Mangalore, en Inde en octobre, le *Groupe Auchan* annonce l'acquisition des quatre-vingt-onze hypermarchés *Real* du distributeur allemand *Metro Group* et de treize galeries commerciales en Pologne, Russie, Roumanie et Ukraine.

04 Inauguration du *Louvre-Lens* en présence de 300 journalistes suivie d'une avant-première gratuite au public de 19h à minuit qui aura accueilli près de 5 000 visiteurs. Quinze jours plus tard, on enregistrait la 100 000^e entrée à cette antenne du grand musée national.

07 Un an après le lancement avec succès du *V'Lille*, c'est au tour du *V'Lille* électrique de faire son apparition. Ce nouveau vélo, destiné à la location longue durée, fait ses premiers tours de roues depuis la Maison *V'Lille* de Villeneuve-d'Ascq,

13 *Caterpillar transmissions France* (Arras, 62) investit 5,5 millions d'euros pour l'installation d'une nouvelle ligne de production et le démarrage de travaux d'extension.

21 Après avoir repris les parts de *Fiat* dans l'usine *Sevelnord* d'Hordain en janvier, *PSA Peugeot Citroën* confirme officiellement le maintien de son site valenciennois par la fabrication pour 2015 et 2017 du nouvel utilitaire léger *K-Zéro*.

27 Les actionnaires de la société de recyclage de cartes à puces *Terra Nova* à Isbergues, près de Bruay-La Buisnière, décident d'augmenter le capital de la société de quatre millions d'euros.

Chronologie des principaux événements économiques et sociaux régionaux
établie à partir d'une lecture quotidienne de la presse